

NOUVELLES

CSN

Numéro 334

29 novembre
1991

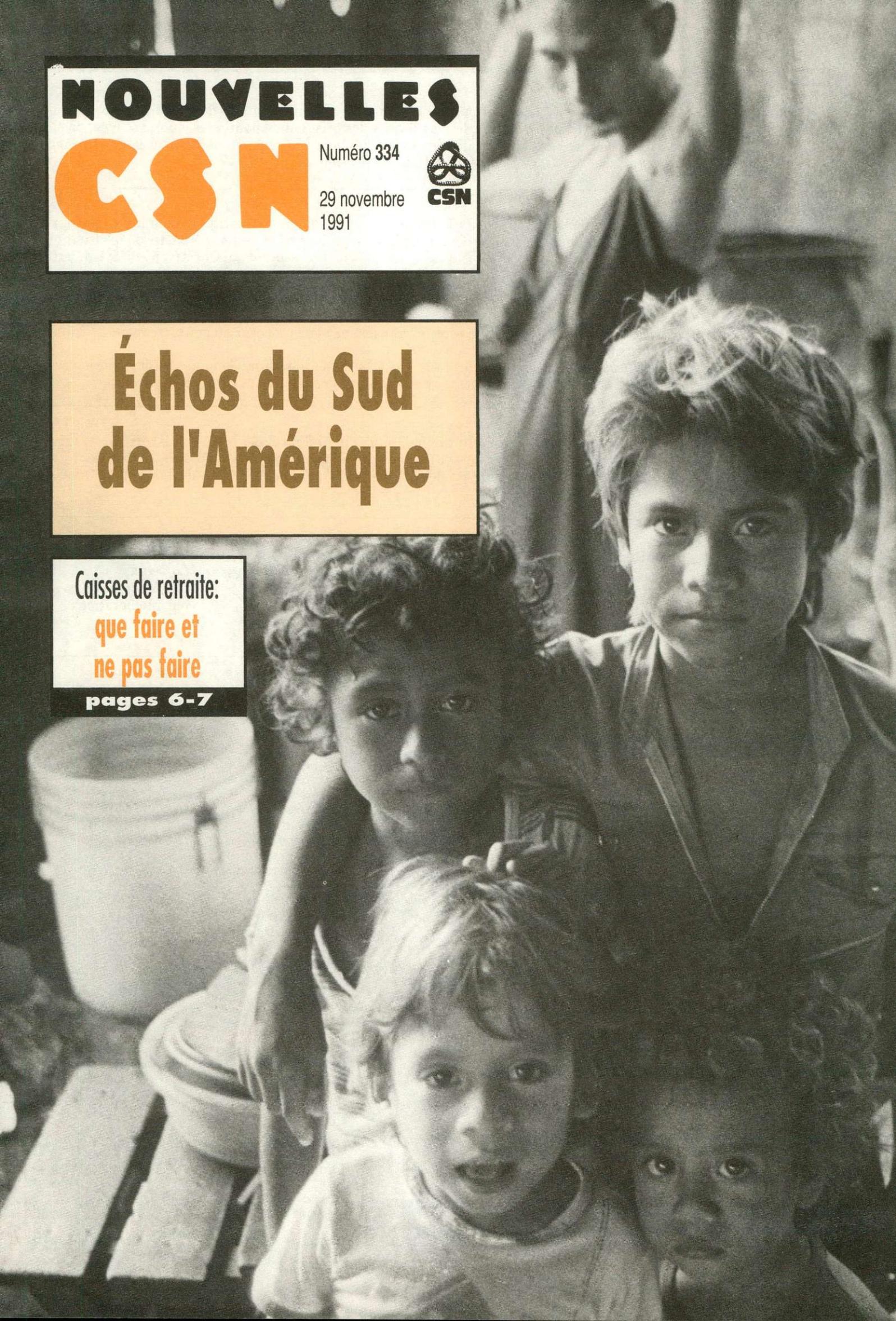


Échos du Sud de l'Amérique

Caisses de retraite:

**que faire et
ne pas faire**

pages 6-7





Echos du Sud de l'Amérique

3

Ce qui remonte jusqu'à nous, de cette partie la moins connue de l'Amérique, c'est bien souvent le bruit des armes, les suppliques des prisonniers politiques, quand ce n'est pas la drogue et ses cartels. Mais des femmes et des hommes y luttent aussi, pour survivre. Pour vivre. Du Brésil, de Bolivie, du Chili: des témoignages.



Les caisses de retraite: que faire et ne pas faire!

6

Les actifs des fonds de pension et les surplus qu'ils génèrent constituent pour les employeurs une tentation permanente. Qui s'aggrave en période de récession. À partir de la situation à la STCUM, un spécialiste de ces questions, le professeur Jean Carette, de l'UQAM, jette un peu de lumière sur un sujet qui demeure méconnu.



Secteur public: changements en vue

8

Six organisations syndicales ont fait consensus pour proposer au gouvernement de transformer radicalement le régime de négociation.

Salaires, droit de grève, négociations locales et création d'une Commission des relations du travail constituent les principaux axes autour desquels s'articule cette proposition.



Le Québec populaire

10

Pendant que le débat constitutionnel connaît des hauts et des bas, soumis aux mésaventures des partis et des hommes et femmes politiques, Solidarité populaire Québec tient des audiences publiques pour prendre le pouls populaire. À Rivière-du-Loup et à Québec récemment. Révélateur.

Chroniques

International:

Boat-people, environnement et otages, par Clément Trudel

Musique:

Gildor Roy, par Henri Jalbert
Eric Clapton, par Louis-Serge Houle

Cinéma:

Montréal vu par... par Michel Tremblay

Regards:

Objectif déblocages, par Pierre Vadeboncoeur

Billet:

La peau, La chemise, par Michel Rioux

CESSEZ-LE-FEU
EN YUGOSLAVIE...



Coordination

Henri Jalbert
(514-598-2159)

Rédaction

Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations

Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur
Michel Tremblay
Jean Carette

Conception graphique

Jean Gladu

Infographie

Jean Gladu
Sophie Marcoux
Henri Jalbert

Photographe

Alain Chagnon
Gordon Shehyn

Caricaturiste

Garnotte

Impression

Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution

L'équipe de distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Rédaction: 514-598-2159 Distribution: 514-598-2233
Numéro central: 598-2121

Amérique du Sud.

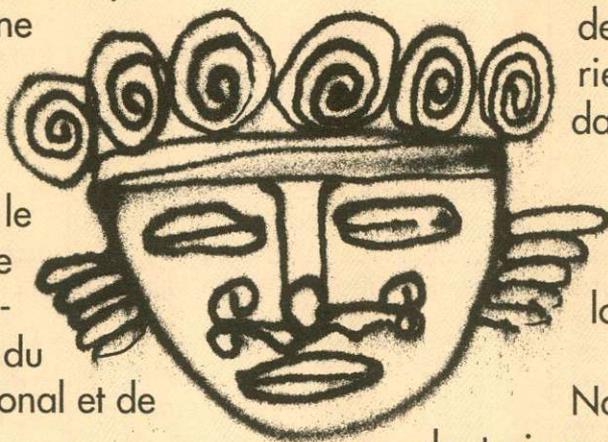
Partie méconnue d'un immense continent, bordée par les océans Atlantique et Pacifique, frappée par une pauvreté endémique, une exploitation intensive des richesses naturelles, une inégalité révoltante dans le partage des richesses, une tutelle généralisée des gouvernements, sous la coupe du Fond monétaire international et de la Banque mondiale.

Amérique du Sud.

Images de violence, de régimes militaires féroces, de prisonniers politiques, de coups d'État à répétition, où les armes parlent plus fort que les urnes.

Amérique du Sud.

Résistance populaire, aussi. Organisation locale de lutte contre l'exploitation des grands propriétaires terriens. Solidarité populaire dans les bidonvilles. Théologie de la libération qui oppose les prêtres de la base aux hiérarchies. Volonté farouche de s'en sortir.



Nouvelles CSN rend compte de trois expériences récentes. Pour mieux comprendre. Pour mieux faire partager les appels solidaires de ces peuples qui, dans leur extrême dénuement, veulent garder la tête haute.

BRÉSIL LES SANS- TERRE

Par Henri Jalbert

Parfois, les chiffres en disent davantage que les mots. C'est ainsi qu'ils nous apprennent, par exemple, qu'il y a dix millions de familles de travailleurs agricoles sans terre au Brésil; en tout, quelque trente-cinq millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Six ou sept fois la population du Québec.

Dans cet immense pays du Sud de l'Amérique — le quatrième au monde pour la superficie — deux pour cent seulement de la population possède à elle seule 52 pour cent de toutes les terres, mais ne réalise que six pour cent de toute la production agricole.

La réforme agraire, encore et toujours, est à l'ordre du jour. Que faire en attendant? Les paysans sans terre — les *Sem terre* — ont trouvé leur réponse: ils occupent, un peu partout à travers le Brésil, des terres qui appartiennent aux grands propriétaires ou encore à l'État.

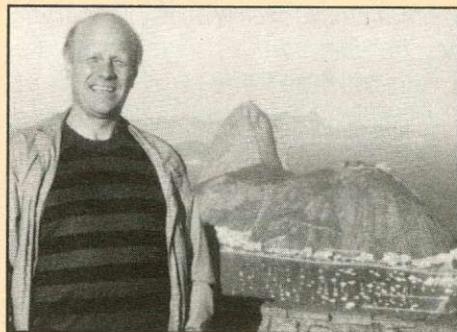


Photo: Alain Chagnon

On leur répond par la violence, par toutes les formes de violence: armée, *pistoleiros*, tueurs à gages. Exagération? Non! On a dénombré 563 assassinats officiels reliés aux 3 674 conflits de la terre menés par les *Sem terre* entre 1985 et 1990. Et c'est sans compter la violence non officielle, celle qui n'est pas comptabilisée.

Là-bas, dans les vastes étendues du Norte, du Nordeste et des États du centre, les tueurs à gages ont fixé le prix de la mort: 150 000 cruzeiros pour un travailleur rural sans terre, 300 000 pour un avocat, 500 000 pour un curé, un million pour un député. L'Indien, lui, n'a pas de prix: on l'extermine, tout simplement.

Travail et dignité



Benoît Fortin revient d'un long périple au Sud de l'Amérique: Chili, Argentine, Pérou, Nicaragua, et un long arrêt au Brésil. C'est un vieil ami des groupes populaires québécois et des comités d'entraide internationale; un prêtre militant.

Il a cotoyé les *Sem terre*. Il parle d'eux avec le langage de la dignité retrouvée. «*La terre, c'est le nerf pour vivre. Sans la terre, les gens n'ont pas d'autre choix que d'aller s'entasser dans les bidonvilles, les "favellas" qui encerclent les banlieues des grandes villes comme Rio de Janeiro et Sao Paulo.*

«*Là-bas, vingt millions de personnes vivent bien, pendant que 130 millions d'autres en arrachent. La lutte pour la terre, c'est la lutte pour la vie. Occuper, cultiver la terre, c'est choisir de ne pas vivre dans un bidonville. C'est la seule façon d'obtenir la dignité. Là on peut semer, on peut récolter, on peut manger, on peut vivre.*»

Ces luttes pour le droit à la terre cachent aussi une autre situation moins connue, celle du *travail-esclave* et des contrats qui lient les travailleurs-esclaves pendant des années et parfois même des décennies à de gros propriétaires. En retour, ils sont logés, nourris et peu payés, et n'ont souvent d'autre choix que de se sauver... pour retrouver la liberté.

Le prix de la liberté

«*Il faut une solidarité à la base pour se battre à la fois contre la misère et contre la violence.*» Benoît Fortin parle du cas d'un groupe de travailleurs agricoles qu'il a visité et qui occupe depuis plusieurs années un territoire non exploité appartenant à l'État.

«*Ces travailleurs et leurs familles — plus de deux cents familles et quelque deux cent cinquante enfants — se sont installés sur une terre qui ne servait strictement à rien, ni à personne. Ils se la sont divisée en trois secteurs, ont bâti une école et un dispensaire, et réunissent chaque mois un représentant par famille pour faire le point. Le gouvernement les a finalement autorisés à se séparer la terre entre eux, mais sans leur donner cependant. Ils sont donc toujours considérés comme des illégaux.*»

À l'intérieur de ce groupe, cinq familles qu'il a connues ont décidé d'aller plus loin que la seule occupation de la terre. Elles ont pris la décision de faire du travail collectif, de travailler ensemble pour s'en sortir, tout en sachant qu'à tout moment, elles peuvent se faire... évincer. Pas d'électricité, mais un puits qu'ils ont creusé; un jardin communautaire pour manger; du

bois que l'on vend pour acheter les biens de première nécessité; et un gros achat, dernièrement: des chevaux pour pouvoir se rendre plus facilement à la ville la plus près.

«*Ici, ils peuvent semer, ils sont libres. D'ailleurs, ils n'ont pas le choix. Pour survivre, pour les enfants, il faut se battre. La réforme agraire n'a toujours été qu'une promesse, ajoute Benoît Fortin; elle ne s'est jamais matérialisée.*»

Lorsque le Pape a visité le

Brésil, l'an dernier, il s'est prononcé en faveur de la réforme agraire, mais contre l'occupation des terres. Quand je lui fais valoir la contradiction entre ses propos et celui de Jean-Paul II, Benoît Fortin — l'homme — sourit. Mais Benoît Fortin — le prêtre — réplique: «*Le Pape est mal informé; il ne sait pas ce qui se passe dans ces endroits. La seule façon pour les travailleurs sans terre de faire avancer les choses, c'est d'aller chercher la terre, de l'occuper.*»

CHILI

UNE FOIS, UN TRAIN

Patricia Herrero Mediavilla a fait, elle, le trajet contraire. Du Sud de l'Amérique — du Chili, plus précisément — elle est venue au Nord avec l'aide du Comité des femmes chiliennes de Montréal et de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec. Prisonnière politique du régime Pinochet, elle a partagé les misères et les espoirs de milliers et de milliers de Chiliennes et de Chiliens qui se sont battus contre la dictature militaire.

Infirmière, elle a longtemps fait partie d'un groupe qui donnait des soins de santé à des personnes, blessées par les militaires, qui refusaient de se rendre dans les hôpitaux de peur d'être dénoncées.

Un jour — il y a cinq ans déjà — deux personnes blessées dans un attentat contre le dictateur réussissent à la rejoindre. Elle nettoie leurs plaies et les conduit dans un endroit sécuritaire. «*Ils n'avaient pas à se justifier de ce qui s'était passé*», glisse-t-elle dans la conversation.

Deux mois plus tard, tôt le matin, alors qu'elle

arrive chez elle, les policiers militaires sont là qui l'attendent de pied ferme, mitraillette à la main. La bouche et les yeux bandés, avec en plus une cagoule sur la tête, on la frappe sans rien lui demander, puis on l'amène dans un endroit inconnu où elle subit la torture psychologique (fausses accusations) et physique (courants électriques sur le corps).

Pendant des semaines, elle est ce qu'on appelle, un peu partout au Sud de l'Amérique, une personne disparue. Par la suite, ce sera la prison des femmes de Santiago, où elle sera détenue jusqu'en avril de cette année. Entre-temps, le régime Pinochet est remplacé par un régime qui, dit-on, serait... plus libéral. Le



Patricia Herrero
Mediavilla

problème, c'est que la constitution est toujours la même et que les lois votées sous la dictature sont toujours en vigueur. Peut-on vraiment parler d'un véritable changement de régime!

Elle a tout au moins gagné un point, puisque son cas a été transféré de la justice militaire à la justice civile, ce qui a eu pour résultat qu'elle est maintenant en demi-liberté. Elle qui n'a jamais été condamnée, malgré un procès sommaire, a pu sortir de prison sous caution. Mais on veut toujours porter contre elle une accusation qui pourrait lui valoir trente-cinq ans de prison.

La légende d'Allende

Tout ce qui s'appelle santé intéresse Patricia. Même si elle était encore jeune étudiante au secondaire, elle se rappelle tout de même l'époque Allende. Cette période fut, entre autres, marquée par des efforts importants dans le domaine de la santé, surtout à cause du nombre important de personnes pauvres que compte le Chili.

Ce fut l'époque des soins gratuits, du lait dans les écoles et du *Tren solidario de la Salud*, ce train de la santé qui a traversé tout le pays, de village en village, avec à son bord des médecins, des infirmières, des professionnelles qui avaient à cœur la santé du monde.

Après 1973 — assassinat d'Allende et prise de pouvoir par les armes de Pinochet — beaucoup des détenus viendront d'ailleurs du secteur de la santé. Sous la dictature, on coupe dans les budgets de la santé, on retire plusieurs droits et pouvoirs aux corporations professionnelles, et on crée un service national de santé qui favorise l'implantation de cliniques privées.

Au début des années 80, le monde de la santé a recommencé à mettre de la pression sur les pouvoirs publics. Plusieurs arrestations, plusieurs emprisonnements ont suivi. Aujourd'hui, la gauche recommence tout de même à retrouver des espaces publics, y compris au niveau du Collège des médecins.

Dans ce pays, il faut payer pour obtenir sa carte de santé, qui donne accès aux soins. Il y a quatre catégories et la couleur change selon «ta» catégorie. Selon «ta» couleur, tu as accès ou non à la qualité des soins. De plus en plus de professionnels de la santé ouvrent des cliniques pri-

vées. C'est plus payant. Et cinq millions de pauvres n'ont même pas droit au minimum. Cinq millions!

c'est presque la population du Québec. Décidément, parfois les chiffres...

BOLIVIE

JUMELAGE SYNDICAL

Elias Cabrera est Chilien d'origine. Établi au Québec depuis une quinzaine d'années, il travaille à l'hôpital Ste-Justine de Montréal et préside le comité de solidarité internationale du Conseil central de Montréal.

Dans le cadre d'une opération de jumelage syndical, il s'est rendu dans la région d'Oruro en Bolivie, en août dernier, avec une délégation du conseil central, dans le but de resserrer les liens déjà établis entre les conseils centraux de Montréal (CSN) et d'Oruro (Centrale ouvrière bolivienne-COB). De tels jumelages, encouragés par la CSN, permettent de favoriser les échanges en ce qui concerne le travail syndical et d'enrichir les réflexions et les actions.

Freddy Ontiveros, un dirigeant du Conseil central d'Oruro présent au congrès du Conseil central de Montréal de 1989, déclarait d'ailleurs à propos de ce jumelage: «Je pense que c'est très positif et que ça nous aide à vaincre des préjugés. Chez nous, on est très réticents à accepter la culture blanche. De plus, j'ignorais que des gens parlaient français en Amérique. J'espère que nous pourrions profiter de nos expériences respectives.»



Elias Cabrera, deuxième rangée, troisième à gauche, avec des travailleurs de la région d'Oruro.

La Bolivie est bien connue pour la traditionnelle force combattive

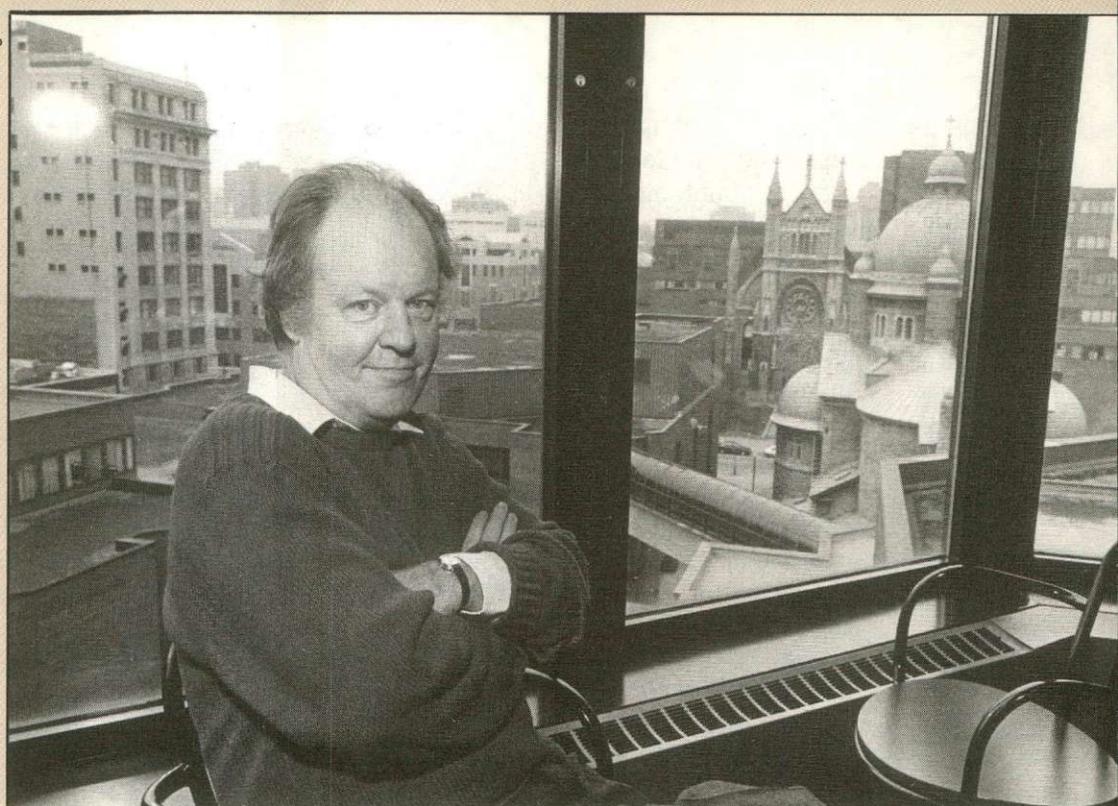
de ses mineurs, qui ont été pendant des années à l'avant-garde des luttes ouvrières. L'arrivée au pouvoir du gouvernement de Paz Zamora, malgré un discours gauchiste et populiste, a eu comme résultat pratique l'application sur une haute échelle des politiques du FMI et de la Banque mondiale. Sans tarder, le processus de la privatisation a touché le secteur des ressources naturelles, en plus de ceux des services et de l'industrie. Le secteur minier n'y a pas échappé. On y retrouvait autrefois 30 000 travailleurs; il n'en reste plus aujourd'hui que 4 000, les autres étant en chômage et sans ressources.

En Bolivie, la classe ouvrière est à la recherche de nouvelles alternatives pour défendre ses intérêts. La COB — une centrale syndicale, mais aussi un mouvement de masse qui regroupe à la fois des mineurs, des chômeurs, des paysans, des autochtones, des ménagères, des étudiants — essaye de dégager de nouvelles avenues.

Antérieurement, sous le régime militaire, la situation était claire, mais aujourd'hui, c'est la confusion qui règne. Le gouvernement, supposément démocratique, cherche à imposer des politiques qui lui sont dictées par le FMI et la Banque mondiale. Symbole du modèle néolibéraliste dominant, ses politiques ne peuvent que jouer contre les intérêts des classes les moins favorisées.

«Il faut cesser de penser qu'un pays comme la Bolivie, c'est loin de nous, et que les problèmes que vit sa population sont donc différents des nôtres, mentionne Elias Cabrera. Nous n'avons qu'à penser aux compagnies minières canadiennes qui opèrent là-bas. Le même scénario s'y répète: rationalisation des opérations et création de "sans emploi". Le résultat, en bout de ligne, est toujours le même: le chômage.»

La similitude des problèmes d'emploi vécus dans l'ensemble du monde finit par changer la conception que l'on peut avoir des relations Nord-Sud. «On doit repenser notre action, lance-t-il. On ne peut plus se limiter à fournir des sous aux "petits pauvres" du tiers-monde!»



Jean Carette est professeur au Département de travail social de l'UQAM. Membre du SPUQ-CSN, il est porte-parole national d'un cartel intersyndical dans la négociation en cours sur les régimes de retraite et d'assurances collectives de l'Université du Québec.

Mises à la retraite ou mises à pied?

Par Jean Carette

La loi 145, adoptée le 20 juin dernier, a transféré à la STCUM une facture additionnelle de 150 millions. Une fois augmentées les taxes, haussé de 25% le prix du transport en commun et imposée une surtaxe de \$30 sur les permis d'immatriculation, il manquait encore 22 millions pour équilibrer le budget de fonctionnement de la STCUM. M. Robert Perreault s'est alors tourné vers les cinq syndicats de personnels pour leur demander de contribuer à même les surplus de leur fonds de pension, via un congé de contribution de l'employeur et un gel des salaires compensé par une diminution des cotisations des employés, faute de quoi la STCUM devrait effectuer des mises à pied. Quatre syndicats ont accepté, mais le cinquième — les personnels d'entretien CSN — a refusé cette ponction de la caisse de retraite, proposant plutôt de

financer des départs volontaires en retraite grâce aux surplus accumulés. Cette contre-proposition, affirme le syndicat, a le double avantage de maintenir en poste tous les nouveaux embauchés en vertu des programmes d'accès à l'égalité et de régler de façon permanente le problème budgétaire de la STCUM. Mais celle-ci refuse et depuis, la ronde des mises

à pied a commencé! Résultats: une situation financière bloquée et donc à terme plus coûteuse que les sommes en jeu, un climat de relations de travail négatif, un employeur qui rejette l'odieux de sa décision sur un syndicat et des relations intersyndicales difficiles et donc moins efficaces. Mais en attendant, les vraies questions ne sont pas posées.

Qu'est-ce qu'un fonds de pension? A quoi doit-il servir? D'où viennent les surplus et que doit-on en faire? Nouvelles CSN publie ce texte pour éclairer le débat.

Qu'est-ce qu'un fonds de pension?

En plus des régimes publics, que tous s'accordent à juger insuffisants, les fonds de pension, légalement dénommés «régimes complémentaires de retraite», visent à assurer aux salariés une sécurité financière à la retraite comparable à celle qu'ils ont connue jusqu'alors.

Ces fonds de pension

sont alimentés par des contributions qui sont en fait un salaire différé placé jusqu'à la retraite. En effet, les employeurs incluent l'ensemble des bénéficiaires sociaux, dont le régime de retraite, dans ce qu'ils appellent la «rémunération globale», et c'est en tenant compte de l'ensemble de ces bénéficiaires que les paramètres salariaux sont négociés et appliqués. Les fonds de pension constituent une épargne constante dégagée par le travail en vue de la retraite. Ce principe n'est pas un principe syndical, mais tout simplement un principe de réalité, quelle que soit la forme comptable qu'il revêt, ce qui n'est pas sans conséquence: si les fonds de pension sont alimentés, directement ou indirectement, implicitement ou explicitement, par une part différée des salaires, la totalité des fonds qu'ils détiennent et des intérêts qu'ils génèrent ne peut appartenir qu'à celles et ceux qui y ont effectivement contribué par leur travail. C'est du reste l'une des raisons majeures pour lesquelles le président du C.A. de la STCUM a dû rechercher, sans l'obtenir, l'autorisation des syndicats.

A quoi doit servir un fonds de pension?

Il est pour le moins surprenant qu'il soit nécessaire de rappeler avec insistance qu'un fonds de pension doit exclusivement servir à verser des prestations de retraite dans des conditions et à compter d'un âge donné à ses participants. Cette fonction des régimes de retraite complémentaires est explicitement fixée par la loi 116 adoptée en 1989, et aucune dérogation n'est permise. Autrement dit, les fonds accumulés ne peuvent en aucun cas servir à éponger les déficits courants de l'entreprise: il s'agirait dans ce cas d'une faute grave sanctionnable par les tribunaux, puisqu'elle serait

assimilable à un véritable détournement de fonds. L'actif d'une caisse de retraite doit être au moins égal à la valeur de ses engagements, compte tenu des services reconnus aux participants, et l'évaluation actuarielle obligatoire doit entre autres vérifier avec attention si le régime est pleinement capitalisé. C'est cette obligation légale qui constitue une garantie pour les cotisants et qui empêche tout détournement des actifs à d'autres fins, même pour sauver des emplois ou pour éviter une faillite. On peut légitimement se demander si les administrateurs de la STCUM ont bien lu le texte de la loi 116 et ont mesuré les conséquences de leurs choix à sa lumière.

Restent les surplus

Si personne ne peut toucher aux actifs des régimes pour autre chose que les prestations de retraite, il peut

arriver que des excédents soient produits, par rapport aux prévisions des gestionnaires et des actuaires de ces fonds. Ces surplus proviennent d'abord d'une surestimation d'actuaire trop prudents qui a entraîné une ponction trop élevée de la masse salariale; dans ce cas, si les salariés ont dû consacrer une trop grande part de leur salaire, il semble légitime de leur attribuer le fruit de cette ponction excessive, sous forme par exemple de bénéficiaires supplémentaires de retraite ou de programmes de retraite anticipée. Reprenons l'exemple des syndiqués de la STCUM: environ 150 employés d'entretien seraient éligibles à la retraite, dont une centaine avant le 1er janvier 1992, mais ne partent pas, parce qu'ils estiment que leurs ressources seraient alors insuffisantes. Leur syndicat propose donc,

compte tenu des surplus accumulés dans le régime, de leur fournir une prestation complémentaire qui les déciderait à prendre leur retraite.

Voilà une utilisation parfaitement légale et légitime des excédents d'actifs accumulés: elle ne gruge rien les droits des retraités actuels et futurs, sans compter qu'elle permet indirectement d'éviter tout licenciement tout en résolvant de façon récurrente le problème budgétaire de la STCUM. Il s'agit donc d'une solution juste et intelligente, qui permet à la fois de préserver le niveau d'emploi et d'assurer une retraite plus décente à 150 employés qui n'attendent que cette mesure incitative pour en finir avec une vie de travail longue et difficile. On comprend mal les raisons pour lesquelles Robert Perreault, pourtant originaire d'une équipe municipale qui s'affichait naguère «favorable aux travailleurs», n'a pas cru devoir accepter de discuter cette offre, préférant diviser les syndicats et encombrer les médias de ses arguments démagogiques. On les comprend d'autant plus mal que, dans le même temps, la CUM offre à ses 62 employés du Bureau de transport métropolitain la solution qu'il repousse avec obstination!

Un enjeu social majeur

Au moment où le ministre Bourbeau s'apprête à relancer le débat sur le partage équitable des excédents d'actifs des régimes complémentaires de retraite, le cas de la STCUM nous offre une belle occasion de réflexion collective sur l'avenir des fonds de pension, et, plus globalement, sur le financement de nos systèmes de retraite. Il s'agit d'un enjeu social majeur auquel le monde du travail doit donner la priorité.

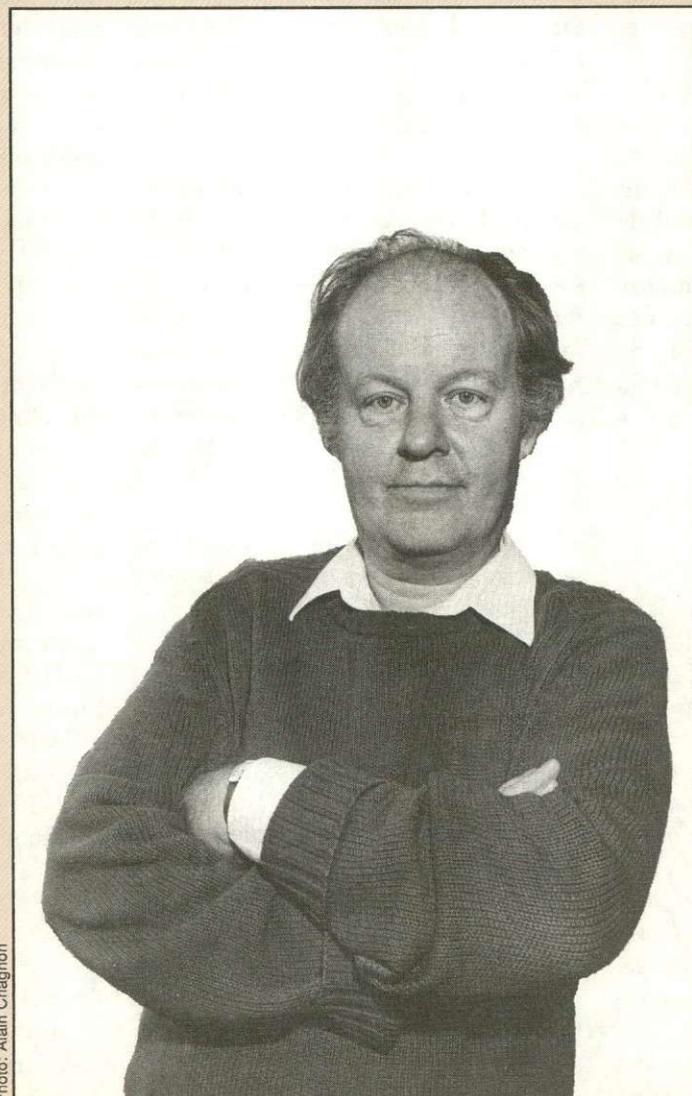


Photo: Alain Chagnon

Un vent de réforme

Par Thérèse Jean

La CSN, la FTQ, la CEQ, la FIIQ, le SPGQ, le SFPQ ont livré le 22 novembre dernier leurs propositions visant à réformer le régime de négociation dans les secteurs public et parapublic. Ce sera au tour des associations patronales de faire de même le 16 décembre. A la demande des six organisations syndicales, le ministère du Travail a accepté la formation d'un comité restreint permettant de mener à terme cette révision du régime de négociation. Mars est l'échéance recherchée pour que le tout soit terminé.

C'est au moment de négocier le printemps dernier, la prolongation au 30 juin 1992 des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic, que les six organisations, qui représentent à elles seules plus de 350 000 employé-es de l'État, ont obtenu la création d'un comité tripartite dont le mandat porte exclusivement sur la révision du régime actuel de négociation. Ce comité, chapeauté par le ministère du Travail, est composé des ministères de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, du Conseil du trésor, des associations patronales du réseau public et parapublic, ainsi que des 6 organisations syndicales.

Assainir les négociations dans les secteurs public et parapublic, révolutionner le cadre actuel de négociation, c'est ce que visent les propositions syndicales. Cela est atteignable et réalisable croit le président de la CSN, Gérald Larose, «*si le droit à la libre négociation et le droit de grève qui en découle sont pleinement restaurés. Ce qu'on recherche est ni plus moins qu'un juste équilibre des droits et des pouvoirs des parties négociantes, comme c'est le cas dans toute libre négociation.*»

Ce n'est pas la première fois que le mouvement syndical exprime

son désaccord sur la façon dont se déroulent les négociations dans les secteurs public et parapublic et qu'il demande qu'en soit modifié le cadre. En 1985, réunies pour l'occasion dans *la coalition pour le droit de négocier*, pas moins de 22 organisations syndicales avaient décrié le projet de loi 37 réformant soit-disant le régime de négociation dans le secteur public. La loi 37 fut néanmoins adoptée. Après deux rondes de négociations sous le régime de la loi 37 est venue s'ajouter la loi 160, une des lois les plus répressives que l'histoire syndicale ait connue. Plus aucun doute n'est possible, le régime de négociation actuel conduit inévitablement à une impasse plutôt qu'à la solution des différends. On dit de lui qu'il favorise d'un côté l'illégalité et, de l'autre, la négation pure et simple de la négociation et l'imposition unilatérale des conditions de travail.

«*Les règles existantes, de dire Gérald Larose, sont en bonne partie responsables du traumatisme qui s'empare de tout le Québec chaque fois que s'enclenche une négociation entre le gouvernement et les syndicats. Cela n'a aucun sens et peut être évité si on se donne des règles qui laissent la chance au processus de négociation de s'exercer pleinement.*»

La réforme qu'avancent les six organisations syndicales repose sur quatre grands points.

1. Négocier les salaires sur trois ans

D'abord rétablir la pleine négociabilité des conditions de travail en retrouvant la capacité de négocier les salaires pour les trois années de la convention collective, ce qui est reconnu dans toutes les négociations du secteur privé. Actuellement, la négociation des salaires n'est permise qu'une année sur trois, avec droit de grève; ils sont décrétés les deux autres années.

Assez paradoxalement, dans

la pratique, les deux dernières négociations révèlent que c'est exactement le contraire qui s'est produit. En effet, la première année a presque toujours été imposée par le gouvernement — 3,5% en 1985, 4% en 1989 — alors que les deux autres années étaient négociées.

2. Une commission des relations du travail

Ce qui fait le plus défaut à l'heure actuelle, c'est la possibilité de mettre en place des mécanismes qui permettent de solutionner les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent. La création d'une commission des relations du travail (CRT) deviendrait la pierre angulaire des nouveaux rapports à créer en vue d'une négociation efficace. Cet organisme, que l'on veut indépendant du gouvernement et crédible auprès des deux parties, aurait pour mandat:

- de suivre les négociations;
- de faire du travail de médiation;
- de mettre de l'avant des solutions.

La médiation serait dissociée de l'acquisition du droit de grève, ce qui change substantiellement cette fonction par rapport au rôle qui lui est attribué par l'actuelle loi 37, d'être principalement un «passage obligé» pour l'acquisition du droit de grève.

À cette commission serait intégré l'actuel Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR), son mandat étant redéfini de façon à ce qu'il puisse jouer un rôle efficace en matière de rémunération. De plus, certaines responsabilités du Conseil des services essentiels lui seraient transférées.

3. Restaurer le droit de grève

Pour réaliser pleinement l'objectif de la libre négociation, les organisations syndicales réclament la restauration du droit de grève. Avec la loi 37, dans la santé et les services

1985

**On s'affaire en vue de la manifestation intersyndicale
qui amènera sur la colline parlementaire plus de 10 000 personnes
dire leur opposition au projet de loi 37
touchant le régime de négociation du secteur public.**



Photo: Hélène Rochon

sociaux, le droit de grève est devenu, à toutes fins pratiques, symbolique. La loi impose des pourcentages ou quotas de services essentiels pour chaque catégorie d'établissement qui frisent le nombre d'employé-es en service en temps normal. Et dans tous les secteurs, le droit de grève s'obtient par le «passage obligé» de la médiation.

Les organisations syndicales proposent donc une restauration pleine et entière du droit de grève parce qu'elles sont d'avis que celui-ci ne s'oppose pas au droit de la population de recevoir des services sociaux et de santé. Ces deux droits peuvent coexister. Aussi, sont-elles favorables à ce que la CRT exerce une fonction de médiation pour aider les parties à s'entendre sur les services essentiels à maintenir en cas d'arrêt de travail. En cas de désaccord des parties locales,

c'est-à-dire l'établissement et le syndicat, la liste syndicale des services essentiels serait celle qui pourrait s'appliquer.

Un pas de plus pourrait être franchi sur cette question épineuse si le gouvernement retirait la loi 160 et les quotas des services essentiels prévus à la loi 37 et au Code du travail. Les organisations syndicales seraient alors disposées à ce que la CRT ait des pouvoirs d'intervention dans l'éventualité où les négociations entre les parties locales ne permettraient pas d'en arriver à un accord sur cette question. Ce pouvoir d'intervention devrait s'appuyer sur les modalités et les critères reconnus au code d'éthique syndical déjà existant en matière de services essentiels.

4. Négocier là où sont les lieux de décision

L'objectif poursuivi par les organisations syndicales est davantage de s'assurer qu'un mode efficace de négociation soit mis en place. Elles ne font pas de la décentralisation leur panacée. La négociation, autre que nationale, ne serait permise que là où des conditions de règlements peuvent être réunies, c'est-à-dire là où on sait que les employeurs n'ont pas à s'en remettre à un ministère ou encore au Conseil du trésor, et où le syndicat pourrait, à son choix, avoir recours à l'arbitrage ou à l'exercice de la grève. Aussi les organisations syndicales soutiennent-elles la nécessité pour les parties de s'entendre au niveau national sur ce qu'elles remettent aux parties locales, soit par le biais de la négociation locale ou encore d'arrangements locaux.

Tournée
de la Commission populaire
itinérante

Doter le Québec d'une charte populaire

Au moment où le débat sur l'avenir du Québec semble se limiter exclusivement au cadre constitutionnel et législatif, la tournée de la Commission populaire itinérante, organisée par Solidarité populaire Québec, apporte un vent de fraîcheur.

Sous le thème *Le Québec qu'on veut bâtir*, la commission itinérante tiendra, jusqu'à la fin de janvier, des audiences dans 16 villes et entendra des groupes et des individus afin de dégager des alternatives aux politiques et aux mesures gouvernementales et aux choix du patronat, largement responsables des difficultés économiques que nous connaissons.

La tournée a débuté à Québec et Rivière-du-Loup à la mi-novembre. Près de 200 personnes y ont présenté leur vision du développement social et économique dans lequel devrait s'engager le Québec. Au terme des travaux de la commission, dans environ un an, les interventions et les mémoires présentés seront traduits dans une charte d'un Québec populaire, véritable expression d'un projet de société.

Par Louis-Serge Houle

«La tournée devrait nous indiquer si la population est d'accord avec les gouvernements lorsqu'ils décident de laisser tomber des services de santé, le transport en commun ou les programmes d'assurance-chômage et de l'aide sociale, explique l'ex-président de la CEQ, Raymond Laliberté, un des quinze commissaires. La commission devrait également nous apporter des solutions concrètes sur l'ensemble des problèmes qui seront soulevés.»

Les thèmes abordés par la commission, principalement regroupés autour de la démocratie et du rôle de l'État, permettront de larges discussions, notamment sur les limites du système parlementaire, sur l'organisation de la société pour intégrer les communautés culturelles dans le respect de leurs traditions, mais également sur la situation chez les jeunes, le chômage dans les régions, etc.

«Dans le contexte du débat constitutionnel, il est maintenant essentiel de donner la parole à des gens et des groupes qui, souvent, sont les grands oubliés des consultations gouvernementales, afin de leur donner l'occasion de définir leurs besoins, leurs attentes et leur conception de ce que doit être la société québécoise. Le fait de réunir des militants et des militantes provenant de milieux différents est prometteur et fait de la commission un projet très emballant, souligne Raymond Laliberté. Le défi que nous avons à relever est de maintenir l'enthousiasme que la commission a suscité.»

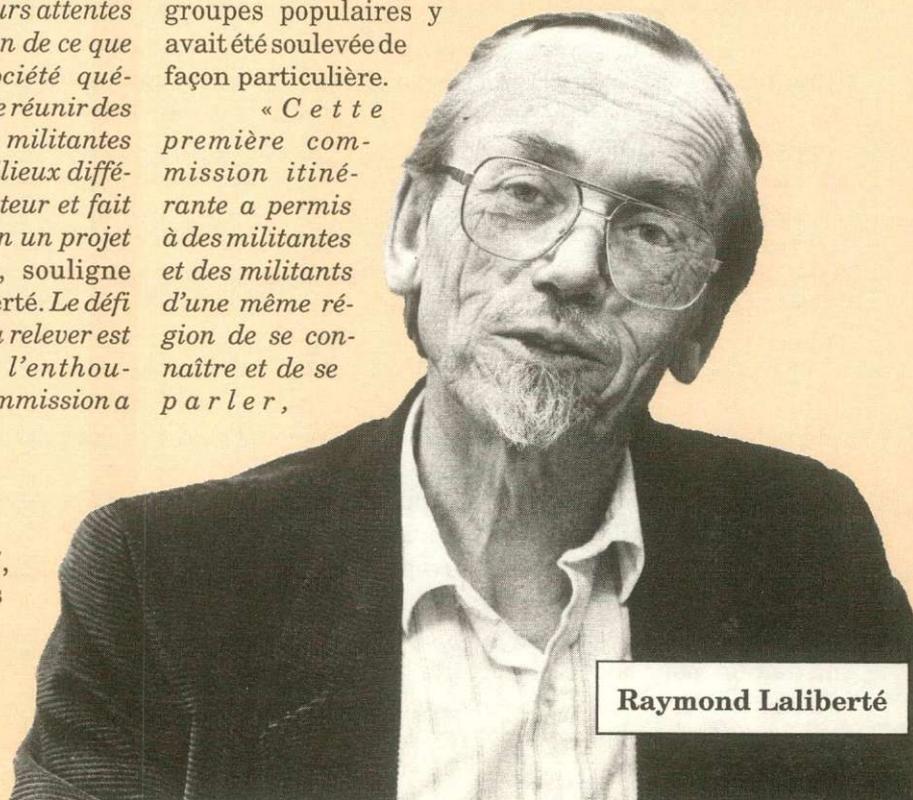
Créer des liens

En 1987, deux ans après avoir été mis sur pied, Solidarité populaire Québec invitait des grou-

pes populaires et syndicaux à participer à une première commission itinérante sur les conséquences du désengagement de l'État de ses responsabilités sociales sur l'ensemble de la société québécoise. La problématique du financement des groupes populaires y avait été soulevée de façon particulière.

« Cette première commission itinérante a permis à des militantes et des militants d'une même région de se connaître et de se parler,

chose qu'étrangement, ils n'avaient pas coutume de faire, observe Raymond Laliberté, qui agissait également comme commissaire lors de cette tournée. Contrairement à ce qu'on pouvait croire, les groupes



Raymond Laliberté

d'assistés sociaux, par exemple, n'avaient pas établi de véritable contact avec les autres organismes de défense des droits sociaux de leur région, comme ceux représentant les femmes, par exemple. Les organisations populaires avaient plutôt tendance à travailler chacune de son côté, même si elles défendent des intérêts semblables.»

Dans la foulée de cette première commission itinérante, des groupes syndicaux et populaires ont tissé des liens plus étroits en se regroupant au sein de coalitions régionales, comme Solidarité régionale Québec ou Solidarité régionale de l'Estrie, qui demeurent en liaison avec Solidarité populaire Québec.

Plus de 1200 personnes et 250 groupes ont participé aux travaux de la commission de 1987 et présenté quelque 130 mémoires. «Cette initiative, sans précédent au Québec, a permis d'entendre des groupes populaires actifs dans leur région sur des sujets qui ne sont habituellement pas portés par les organisations nationales, comme la question du transport en commun en région, qui n'en constitue pas moins une priorité pour les populations visées, note Raymond Laliberté selon qui cette première expérience avait suscité beaucoup d'enthousiasme chez tous les participants qui ont compris l'importance de refaire cet exercice de temps à autre.»

Une large coalition



Formé en 1985, au moment où certains programmes sociaux étaient remis en question, Solidarité populaire Québec regroupe aujourd'hui plus d'une centaine d'organisations syndicales et populaires réparties sur l'ensemble du territoire québécois. La constitution de cette large coalition se voulait une riposte à la volonté des gouvernements de revoir les programmes d'aide à la famille, de désindexer les pensions de vieillesse, d'entreprendre les réformes des régimes de l'assurance-chômage et de l'aide sociale.

Parmi les organismes membres de SPQ, on retrouve le Bureau de consultation jeunesse, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec, le Comité canadien d'action pour le statut de la femme, la Conférence religieuse canadienne (section Québec), CUSO-Québec et la plupart des grandes organisations syndicales, à l'exception de la FTQ.

Les personnes qui veulent participer à la Commission populaire itinérante peuvent communiquer avec Solidarité populaire Québec au numéro de téléphone suivant: (514) 598-2000.

Le début d'un mouvement populaire

«Cette semaine, nous avons rencontré plusieurs groupes qui nous soulignaient à quel point ils étaient heureux de présenter un mémoire dans le cadre d'un événement si important. Après tout, ce n'est pas à tous les jours que nous avons la possibilité de participer à un exercice démocratique de cette envergure et dire ce que nous pensons de l'avenir du Québec. Peut-être participons-nous à la construction d'un large mouvement populaire.»

Exès de confiance ou paroles d'espoir, ces propos d'une participante à la commission populaire, qui s'arrêta à Québec le 16 novembre, décrivent bien l'ambiance qui régnait cette journée-là à l'école Roc-Amadour dans le quartier Limoilou. Les quelques 90 personnes présentes ont discuté librement de leur l'action et du peu de moyens dont ils disposent en raison principalement du sous-financement des groupes populaires.

Au cours des discussions, fort animées, les gens se sont entendus sur la nécessité que l'État continue de financer l'ensemble des programmes sociaux et joue un plus grand rôle dans la redistribution de la richesse, notamment en réformant la fiscalité. Les intervenants ont également avancé des propositions intéressantes pour contrer le chômage, dont une aide gouvernementale particulière accordée seulement aux entreprises qui respectent des exigences en matière de justice sociale et qui s'impliquent dans la société.

UN CHOIX DE SOCIÉTÉ POUR LES SYNDICATS

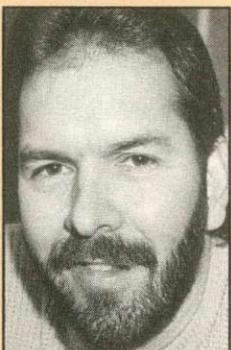
Par Luc Latraverse

Comme le disait le président de la CSN, G rald Larose,   la cl ture du colloque CSN sur L'Environnement et les syndicats: *«La question de l'environnement constitue un point de rupture avec l'ancienne notion de croissance v hicul e par le monde occidental; elle doit  tre remplac e par la notion de d veloppement durable, un d veloppement pas seulement pour ici, mais aussi pour ailleurs, pas seulement pour maintenant, mais aussi pour les g n rations futures.»*

Les quelque 300 participantes et participants au colloque de trois jours de la CSN, provenant

tant de syndicats locaux, de conseils centraux et de f d rations affili es de la CSN que de groupes  cologistes et populaires, du gouvernement, de l'entreprise et du milieu universitaire, ont bross  un tableau de la probl matique de l'environnement face   l'emploi et au d veloppement durable. Il a  t  aussi largement question des rapports entre le mouvement syndical et les groupes de citoyens et citoyennes qui se pr occupent de l'environnement. Les suites du colloque seront amen es au prochain congr s de la CSN. *Nouvelles CSN* a recueilli les impressions de quelques participants.

Emilien Dubreuil,
pr sident du Syndicat des travailleurs des p tes et papier de Windsor (FTPF-CSN)



«Nous sommes venus au colloque parce que nous voulions savoir ce que les diff rents intervenants pensaient des normes de protection de l'environnement, particuli rement dans notre secteur

qui est un des plus gros pollueurs. C'est moins le cas   notre usine de Windsor parce que nous fabriquons du papier fin; toutefois, m me si l'usine est moderne (ouverte en 1987), la compagnie envisage d j  d'investir une quinzaine de millions de dollars pour se conformer aux nouvelles normes qui vont entrer en vigueur prochainement (1995). De retour dans notre syndicat, nous allons cr er un poste de responsable   l'environnement au niveau de l'ex cutif, car nous devons n gocier l'introduction des nouvelles conditions de production.»

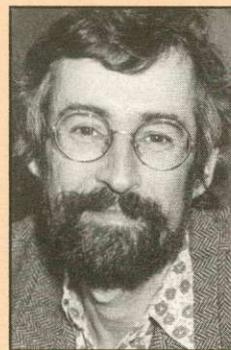
Lucie Huberdeau,
charg e de cours au deuxi me cycle, en environnement,   l'Universit  de Montr al et   l'Uqam (FNEEQ-CSN)



«C'est une tr s bonne chose que la CSN adopte une attitude dynamique pour porter la pr occupation de l'environnement dans les syndicats. Il faut tenir compte de la dimension de l'em-

ploi et du d veloppement, en mati re d'environnement. C'est l  une dimension que le mouvement syndical ajoute   celles soulev es par les groupes  cologistes, comme, par exemple, notre pr occupation pour la qualit  des conditions de travail, la qualit  de l'air dans les  difices, par exemple. Je crois qu'une id e int ressante   faire reconnaître serait le droit de refus de polluer. Ainsi, si les syndicats qui veulent mener des actions contre un employeur comme de refuser de polluer, s'ils sont appuy s par un mouvement et par les lois de la sant -s curit  au travail et de la sant  publique, cela pourrait davantage porter fruit. Il reste encore beaucoup de contradictions entre les vell t s humanistes de la CSN et sa r alit   conomico-sociale. Ainsi on appuie le projet de Grande-Baleine avec beaucoup de "mais", encore faut-il que ces "mais" ne soient pas n gociables.»

Richard Legault,
urbaniste et directeur du Conseil r gional de l'environnement de Qu bec



«J'ai  t    la fois content et surpris que la CSN fasse cette approche-l  vis- -vis de l'environnement. C'est tr s appropri . On se retrouve toujours avec le faux dilemme de l'emploi

et de l'environnement, alors qu'il faut plut t se doter d'un projet de soci t  et donner un vrai contenu au Qu bec souverain auquel on aspire. Il est aussi important de faire la jonction entre les syndicats et les groupes environnementalistes. J'esp re que cette d marche aura un suivi car les syndicats ont la chance de rester en place plus longtemps que les gouvernements.»

ET VOGUE LA GALÈRE

par Louis-Serge Houle

On n'a pas encore dénombré toutes les conséquences de l'entente de libre-échange avec les États-Unis que déjà les effets d'un accord étendu au Mexique se font sentir sur l'économie canadienne et québécoise. Et dire que ce traité ne sera vraisemblablement pas signé avant 1993.

Déjà cet été, on recensait quelque 160 entreprises canadiennes qui s'étaient associées à des intérêts mexicains, ou qui avaient procédé à des investissements au Mexique, pour s'établir dans les *Maquiladoras*, ces zones de production affranchies de toutes réglementations. On comprend l'empressement de ces investisseurs, lorsqu'on sait que le salaire journalier s'y situe autour de \$3,25.

Même la très américaine General Motors diminue ses activités un peu partout dans le monde, y compris à son usine de Sainte-Thérèse où elle a mis à pied plus de 1 700 travailleurs, pour s'établir dans les industries des *Maquiladoras*, également spécialisées dans l'électronique ainsi que dans la machinerie et le matériel industriels. D'ailleurs, GM est le plus gros employeur privé du Mexique et le plus important fabricant de pièces des *Maquiladoras*, avec les 30 000 personnes qu'elle embauche dans ces zones.

Et les négociations?

Mais que sait-on au juste de ces négociations, sinon que les responsables américains font des pieds et des mains pour arriver à une entente d'ici l'échéance des présidentielles américaines de novembre 1992? Avec les conséquences que pourrait avoir un traité de libre-échange, on comprend que l'administration Bush veuille éviter qu'il ne devienne un enjeu des élections américaines. Du côté canadien, c'est le mutisme le plus complet, malgré les demandes répétées de la coalition québécoise sur les négociations trilatérales de rendre publics les négociations et les impacts d'une telle entente.

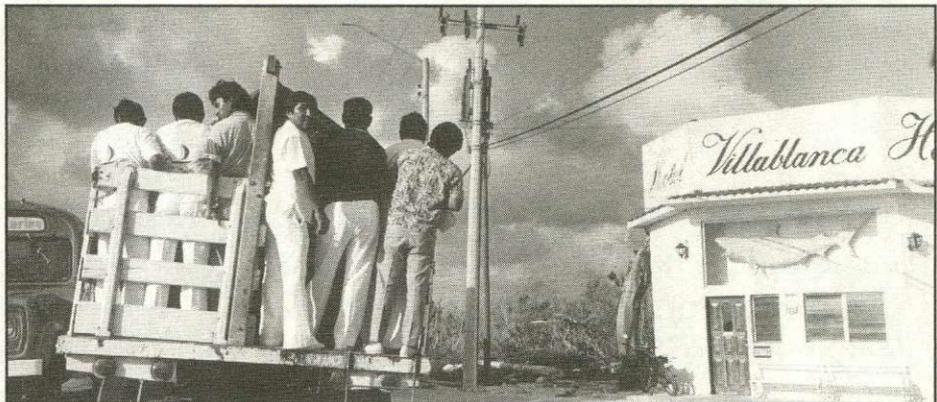


Photo: Alain Chagnon

Selon des recherches effectuées par la coalition québécoise, un accord de libre-échange pourrait avoir pour effet de créer une concurrence entre le Canada et le Mexique pour l'obtention d'investissements directs étrangers. Ainsi, le libre-échange conférerait un net avantage au Mexique, en raison des bas coûts de production et de distribution ainsi que de l'attitude des pouvoirs publics mexicains (politiques fis-

cales, réglementation, etc) favorables aux entreprises.

Triste perspective, puisqu'un traité trilatéral de libre-échange faciliterait la «fuite» d'entreprises vers le Mexique et accélérerait la stratégie du gouvernement Mulroney visant à restructurer l'économie canadienne, entreprise avec l'accord de libre-échange canado-américain.

DAVANTAGE DE GARANTIES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Réunis à Zacatecas dans le cadre d'un forum international, du 25 au 27 octobre, les quelque 300 délégué-es provenant d'organisations syndicales et populaires du Canada, des États-Unis et du Mexique ont réitéré leur appui à une entente trilatérale de libre-échange, dans la mesure où le développement social et économique des trois pays impliqués est considéré.

Au terme des trois jours de discussions, les participants ont convenu d'une déclaration commune qui a par la suite été présentée aux négociateurs officiels du Canada, des États-Unis et du Mexique, réunis à quelques pas de là pour une séance régulière de négociation. Les participants au forum ont rejeté une entente de libre-échange établie sur les bases de l'accord canado-américain, en vigueur depuis 1990, en raison de ses retombées négatives au Canada et au Québec.

Le forum international a insisté sur le fait qu'il n'était pas question de s'opposer au développement du commerce entre les trois pays, mais celui-ci doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie garantissant la distribution de la richesse, le relèvement des niveaux de vie et la protection des valeurs culturelles des populations concernées.

Au nombre des résolutions contenues dans la déclaration commune, soulignons la demande faite aux négociateurs officiels de rendre publiques les négociations, de mettre en place un processus pour harmoniser les conditions salariales, de travail, de santé, d'éducation, de vie en général en fonction des niveaux les plus élevés, et d'introduire des mécanismes sociaux garantissant le respect des droits sociaux en fonction de la Déclaration universelle des droits humains.

LA CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL

Pour la huitième année consécutive, la CSN entreprend la campagne des paniers de Noël à l'intention des travailleuses et des travailleurs en grève ou en lock-out.

Responsable politique de cette campagne, Roger Valois, vice-président de la CSN, a lancé un appel particulier aux 2100 syndicats de la CSN pour aider ceux et celles qui, à l'occasion de Noël, font face à des conditions de vie plus difficiles.

«Contribuer aux paniers de Noël, souligne Roger Valois, c'est une façon bien concrète de leur dire qu'on ne les oublie pas, qu'ils ont droit aux mêmes réjouissances que nous.»

«A l'époque où j'étais directeur de grève, se souvient Roger Valois, j'ai vu plusieurs travailleuses et travailleurs qui, à l'approche de Noël, avaient des mines plus pensives et préoccupées. Bien sûr, il ne s'agit pas de profiter de cette période pour verser dans le pathétisme, mais simplement de rappeler qu'il y a du monde de la même trempe que nous qui sont sur la ligne de front et qui ont besoin d'un coup de main supplémentaire.»

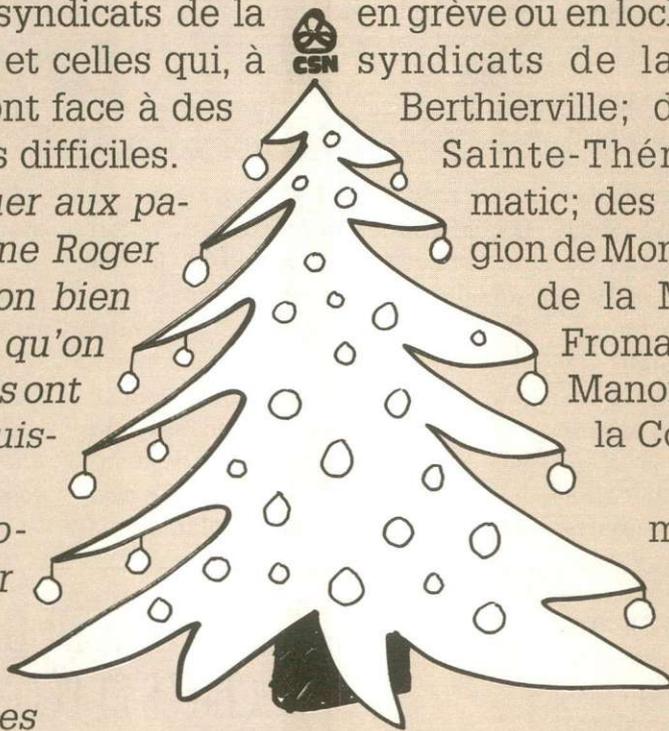
Ce message porté depuis huit ans à travers cette campagne a été atteint. Grâce à la solidarité exprimée par les syndicats, les familles de celles et ceux qui ont érigé des piquets de grève, ou encore se sont retrouvés sur le trottoir pour défendre leur cause,

ont pu passer une agréable soirée de Noël.

L'an dernier, plus de \$30 000 avaient été amassés pour 641 travailleurs et travailleuses de 9 syndicats en conflit. Cette année, la campagne vise 585 travailleuses et travailleurs pour un total de 8 syndicats en grève ou en lock-out. Il s'agit des syndicats de la métallurgie à Berthierville; de la Reynolds à Sainte-Thérèse; de Powermatic; des Garages de la région de Montréal; des buffets de la Montérégie; des Fromages Crescent; du Manoir du Rocher; de la Coop Richelieu.

Les sommes recueillies s'ajouteront aux prestations du Fonds de défense professionnelle des gévistes ou des lock-outé-es. Les contributions suggérées sont de \$50 pour les syndicats de moins de 100 membres, et de \$50 pour chaque tranche additionnelle de 100 membres.

Les dons se font par «intercaisse» à la **Caisse populaire des syndicats nationaux, 1601 rue de Lorimier, Montréal, au compte Solidarité-Paniers de Noël, 30018 numéro de transit, folio 11862.** Des chèques peuvent également être expédiés au **service confédéral des grèves, édifice de la CSN, 1601 rue de Lorimier, Montréal H2K 4M5.**



NOUVELLES

FNEEQ-CSN

Offensive en éducation

Réuni-es à Montréal du 28 au 30 novembre, quelque 125 délégués au conseil fédéral de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec ont pris connaissance d'un plan d'action pour faire face aux défis soulevés par les changements majeurs annoncés dans le monde de l'éducation par le gouvernement québécois.

C'est en particulier la question de la formation professionnelle, actuellement objet de restructuration par le ministère de l'Éducation, qui a suscité l'attention des délégués. La FNEEQ estime en effet que le gouvernement fait fausse route quand il se propose de faire assumer par le secteur privé des programmes de formation professionnelle.

Dans son plan d'action, la fédération affiliée à la CSN touche notamment l'action syndicale locale. De même, la FNEEQ-CSN produira des «palmarès parallèles», pour contrer des enquêtes subjectives et incomplètes, qui se prétendent des outils de mesure de la qualité des cégeps et des universités, comme celle de *L'Actualité*.



SANTÉ-SÉCURITÉ Gain à Fer et Titane

Une importante victoire en santé-sécurité a été remportée par les travailleurs de QIT Fer et Titane de Sorel, au terme d'une bataille qui dure depuis plus de huit ans. Le bureau de révision de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a en effet renversé une décision de la CSST en accueillant favorablement un dossier collectif déposé par le syndicat pour faire reconnaître les malaises ressentis par leurs membres comme une maladie professionnelle.

Le bureau de révision a admis que la concentration des poussières présentes dans l'usine de transformation de minérai, qui dépasse la norme québécoise, a occasionné une irritation cutanée, causant ainsi une maladie professionnelle. Une étude de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail, ren-

due publique l'automne dernier, avait révélé l'existence de problèmes de santé chez 406 des 1200 travailleurs de l'usine. La décision du bureau de révision de la CSST est donc très importante, puisqu'elle pourrait profiter à tous les travailleurs affectés.

L.-S. H.

AVIS À LA STCUM Touche pas à la caisse

La cafétéria du garage Crémazie, l'un des lieux où se retrouvent le plus grand nombre de travailleurs du syndicat du transport de Montréal (CSN), a connu une activité inhabituelle mardi midi le 26 novembre quand plus de 600 employés de l'entretien ont reçu la visite de représentants de la CSN.

La STCUM utilise les tactiques les plus primaires — des caméras ont été cachées, dans des endroits plutôt discrets, pour espionner les travailleurs — pour que le syndicat consente à ce que les surplus du fonds de pension soient utilisés pour couvrir une partie du déficit de 1992.

«Ce qui se trouve dans les caisses de retraite,



Photo: Nouvelles CSN

Roger Valois

c'est nos surplus, c'est notre argent», leur a dit le vice-président Roger Valois, en présence du président du Conseil central de Montréal Sylvio Gagnon et du vice-président de la FEESP Alain Lavoie. «Il faut défendre nos régimes de retraite comme la prunelle de nos yeux», a-t-il ajouté.

La STCUM a annulé l'assemblée annuelle des participants au régime de rentes qui devait se tenir le 24 novembre, geste vivement dénoncé par le président du syndicat, Normand Lamoureux.

M.R.

MONT-LAURIER

Un cri d'alarme

Des groupes de pression socio-économique, des syndicats, le Conseil central de l'Outaouais, les municipalités de la région de Mont-Laurier et la population seront dans la rue le 4 décembre, risquant ainsi de bloquer pendant deux heures la route 117 menant vers l'Abitibi. Les intervenants lancent un cri d'alarme pour réclamer du gouvernement du Québec qu'il modifie la carte actuelle d'ap-



provisionnement et d'aménagement forestier. Ce qu'il a refusé encore tout récemment de faire.

Après plus d'un an de travail, tous les intervenants de cette région en arrivent à la conclusion qu'un changement concernant les territoires d'attribution aux scieries et aux papetières est faisable et qu'il permettrait aux entre-

prises de la région d'opérer pleinement sans pénaliser qui que ce soit. Pour cette région, qui vit principalement de la forêt, cette modification est une question de survie, d'autant plus qu'elle aurait le mérite, notamment, de rouvrir la scierie Grand-Remous, fermée depuis plusieurs mois.

T.J.



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

Des cours à votre portée

Lancé en mars 1990 par la Direction de la formation à distance du ministère de l'Éducation, **Du français sans fautes** est un cours par correspondance spécifiquement conçu et rédigé à l'intention de celles et ceux qui écrivent tous les jours dans le cadre de leur travail et qui veulent, en peu de temps et facilement, améliorer leur orthographe et leurs connaissances en grammaire.

Cours personnalisé

Du français sans faute est en quelque sorte un cours personnalisé. À partir d'un test simple, qui se fait en dix minutes, on fait un portrait orthographique des forces et des faiblesses de chaque personne, test qui servira à établir la durée des apprentissages nécessaires.

Votre programme de cours

Un programme de trois ou quatre boucles d'apprentissage vous sera proposé en fonction des difficultés que vous rencontrez. Une

boucle d'apprentissage demande une quinzaine d'heures de travail personnel, à domicile. Celles et ceux qui ont besoin d'une aide supplémentaire peuvent joindre une équipe de professeurs tous les soirs de la semaine, sans frais supplémentaires.

De plus, la Direction de la formation à distance offre à toute entreprise qui désire inscrire les membres de son personnel à ce cours (minimum de 25 personnes), un programme de forfait à prix réduit, quel que soit le nombre de boucles d'apprentissage que chaque membre devra suivre.

Un portrait orthographique coûte \$10 et une boucle d'apprentissage \$25. Pour vous inscrire ou pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez téléphoner sans frais à la Direction de la formation à distance aux numéros suivants: Montréal et les environs: 873-2210, autres régions: 1-800-361-4886.

J. R.



DES BONS SIÈGES

Pas seulement pour les caissières...

Les membres du Syndicat national du transport écolier du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne sont pas peu fiers de la convention collective qui vient d'être signée, la quinzième depuis la fondation du syndicat en 1964. «Notre gain principal, souligne le président Marcel Gauthier, c'est l'amélioration de notre poste de travail, le siège des autobus. Ils seront désormais ajustables et en tissus.»

À cela s'ajoute l'adoption d'un instrument de mesure de la pression de la pédale d'embrayage, une

invention du syndicat. «Cela va aider, surtout au niveau du dos», d'ajouter Marcel Gauthier.

Une clause favorisant l'embauche de femmes a été acceptée par les vingt entreprises, réunies à une table commune. L'entente prévoit aussi la tenue d'une journée de formation pédagogique et psychologique. «Les enfants qu'on transporte, ça compte pour nous», de dire le président.

Et, ce qui représente une première pour le secteur du transport scolaire, un fonds Bâtirente a été créé.

M.R.

PLESSISVILLE

Enfin une convention

Après plus d'un an de négociation et après avoir dû utiliser plusieurs moyens

de pression, les 35 travailleuses et les travailleurs à l'emploi de la municipalité de Plessisville ont finalement ratifié une entente de principe, renouvelant ainsi leur convention collective.

C'est dans une proportion de 72% que ces employés membres d'un syn-

dicat affilié à la FEESP ont accepté l'entente, le 18 novembre.

L'aspect le plus spectaculaire de cette entente réside dans la hausse salariale, qui représente 19,5% sur une période de trois ans. La contribution au REER collectif Bâtirente a été augmen-

tée de 5%.

De plus, un plancher d'emploi a été introduit; il s'agit d'une formule de protection du nombre de postes, assortie d'une formation avec solde de quatre mois lorsque nécessaire pour l'obtention d'un poste protégé.

M.R.

COLLOQUE

Immigrants et régions

Les 22 et 23 novembre 1991, au Palais des congrès de Hull, se déroulait le colloque organisé par le Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais (SCRO) sous le thème «Les personnes immigrantes: partenaires du développement régional». Une dizaine de personnes de la CSN étaient présentes à ce colloque.

Ce colloque visait, entre autres, à sensibiliser les acteurs en région à la problématique de l'immigration et à identifier les conditions de succès de la régionalisation de l'immigration. Ces problématiques furent discutées à l'intérieur de sous-thèmes dont un portait sur l'insertion de la main-d'oeuvre. A cet égard, pour les groupes qui oeuvrent actuellement auprès des personnes immigrantes, il est primordial de développer des mesures d'insertion de la main-d'oeuvre, de reconnaître les diplômés et les acquis des personnes immigrantes et de mettre en place des structures d'accueil et les fonds nécessaires pour assurer l'intégration des personnes immigrantes dans leur nouvelle communauté. Mais, avant tout, les régions doivent être en mesure d'offrir de l'emploi à toutes personnes immigrantes qui voudraient s'y installer et, pour y arriver, les gouvernements devront aussi soutenir ce développement économique.

J.R.

COATICOOK Objectifs atteints à Scobus

Après 9 jours de grève, la quarantaine de travailleuses et travailleurs de Scobus Coaticook CSN ont atteint leurs objectifs de négociation.

Alors que l'employeur cherchait à imposer un gel des salaires, le syndicat a obtenu un pourcentage de 15,35% d'augmentation des salaires pour les trois ans de la convention collective. De plus, les augmentations de \$0,50 de l'heure prévues au 1er juillet de 1992 et 1993 seront supérieures si la Commission scolaire octroie des montants au transporteur qui dépasseraient le pourcentage que représente ces augmentations.

Les autres gains portent sur l'amélioration des congés sociaux, une augmentation de rémunération lors des voyages parascolaires, l'obtention d'un programme de formation payé concernant la sécurité routière et l'amélioration de la paie de vacances qui représentera 8% du salaire après six ans de service.

ROBERVAL

Employeur entêté

Depuis l'audition en Cour supérieure de la requête en jugement déclaratoire déposée par l'employeur du centre Le Claire Fontaine pour déclarer nulle l'entente intervenue le 19 décembre 1990, ça joue dur à l'intérieur. «L'employeur veut casser le syndicat», dit le président du

syndicat des employés du centre psychiatrique de Roberval, Alain Langevin.

L'employeur s'obstine à ne pas appliquer des ententes locales. Ainsi en est-il d'une entente convenue il y a deux ans, dans la foulée de la réorganisation des services, sur l'approche aux bé-

MULTINATIONALES

Les raisons d'investir

Parmi les facteurs qui déterminent les décisions d'investissement des multinationales, les avantages fiscaux et le niveau des salaires sont loin d'être les plus importants. C'est d'abord la possibilité de développer un nouveau marché qui vient massivement en tête de liste dans 67% des cas. Un sondage cité par l'Organisation de coopération et de développement économique, dans une étude sur la réindustrialisation des régions en déclin*, indique que seulement 4% des multinationales considèrent que les avantages fiscaux influencent leur décision d'investir dans un pays ou un autre, et 6% disent tenir compte du niveau des salaires.

Même les diffé-

rentes mesures incitatives (autres que fiscales) offertes par les gouvernements ne sont pas décisives: seulement 12% des multinationales déclarent en tenir compte dans leur stratégie d'investissement. L'accès aux matières premières n'a plus l'importance d'autrefois: seulement 10% le tiennent pour un facteur d'influence.

Voilà qui relativise les discours dramatisants sur l'ampleur des déficits gouvernementaux et sur les coûts de la main-d'oeuvre, qui soi-disant, feraient obstacle au développement économique en nous rendant moins concurrentiels. L'étude de l'OCDE fait ressortir que c'est la qualité des infrastructures en transport et communications, en énergie, en recherche et développement, en éducation et en dépollution qui est la meilleure garantie de développement, et précise qu'il «y a des doutes sérieux sur le rabaissement des coûts de la main-d'oeuvre comme moyen efficace et désirable d'attirer les investissements».

G.F.

* Problems and opportunities in restructuring industrialised regions, OCDE, 1988.

néficiaries psychiatriques, et où l'employeur refuse de verser la prime prévue à cet effet. Ce dernier s'entête également à ne pas donner la formation prévue en éducation. Ce qui prive actuellement des employés d'accéder à des postes d'éducateur ou d'éducatrice. Enfin, l'employeur refuse au syndicat des libérations syndicales sans solde.

T.J.

SOUTIEN CÉGEP

Lise n'est plus secrétaire

Un pas de plus vers la création de la classification de technicienne en gestion de bureau! En effet, le secteur des employés du soutien cégep de la Fédération des employés de services publics vient de franchir un autre pas vers la création de cette nouvelle classification. Le comité paritaire de révision de la classification vient en effet de donner raison à une secrétaire du cégep Lévis-Lauzon, Lise Filion, qui voulait se faire classer comme technicienne en informatique plutôt que secrétaire. L'arbitre a conclu que Lise Filion effectuait dans une proportion de 90% de ses tâches, du travail de technicien en informatique, avec \$8,000 de moins en salaire par année. D'autres griefs demeurent en suspens et le secteur cégep compte bien maintenir sa revendication lors des prochaines négociations.

L.L.

LE 6 DÉCEMBRE Souvenir

Réfléchir aux différentes formes de violence, c'est ce à quoi le comité de la condition féminine de la CSN invite tous les militants et militantes à faire le 6 décembre prochain en portant un brassard blanc dont la couleur symbolise la paix. Non seulement pour se rappeler la triste mort de 14 jeunes femmes assassinées à Polytechnique, il y a deux ans, mais pour indiquer que la violence est un phénomène qui se glisse dans notre quotidien de façon insidieuse et qu'il nous faut démasquer. A l'ouverture de son congrès, le Conseil central de Montréal invitera les déléguées à réfléchir sur la violence en y consacrant la minute de silence.

27^e congrès
du
Conseil central
de Montréal

Soirée de
SOLIDARITÉ



ON DANSE
avec
EL KADY

dès 20 heures
samedi le 7
décembre

7250 Hutchison
coin Jean-Talon
(métro du Parc)

TRAVAILLER ET VIVRE
EN SANTÉ



BIENVENUE

RICHELIEU-YAMASKA

Les 25 employé-es à temps partiel du marché d'alimentation Vic. Dufault, à Saint-Hyacinthe, ont rejoint les 30 travailleurs à temps plein de l'établissement qui étaient déjà membres du Syndicat de l'alimentation de Saint-Hyacinthe. Le syndicat est affilié à la Fédération du commerce.

MONTRÉAL

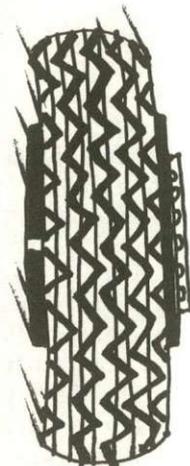
Les 24 travailleurs de la Coopérative étudiante de l'École polytechnique, à Montréal, ont adhéré à la CSN. Il s'agit des personnes qui travaillent à la vente, à l'achat et au service d'appareils informatiques à la succursale informatique et au département de la comptabilité. Affilié à la Fédération du commerce, le syndicat rejoint ainsi les autres syndicats d'associations étudiantes, dont ceux des universités de Montréal, de Concordia, de Laval et de l'UQAM.

Une requête en accréditation a été déposée pour représenter les 21 employées de bureau du Centre de réhabilitation Boscoville. Ces travailleu-

ses, en grande majorité des secrétaires de direction et des téléphonistes-réceptionnistes, ont choisi de se syndiquer pour protéger leurs conditions de travail et faire reconnaître la valeur de leur travail. Le Syndicat national des employées de Boscoville est affilié à la Fédération des affaires sociales.

Les 35 salariées du Centre de réadaptation de l'Ouest de l'île, un centre pour personnes handicapées mentales ont décidé de joindre les rangs de la CSN. Le nouveau syndicat regroupe en majorité des éducatrices, des institutrices et des agentes d'intégration.

La Société coopérative ouvrière de production de caoutchouc (SCOPCAT), qui regroupe 20 personnes oeuvrant dans une entreprise de recyclage de pneus usés, ont adhéré à la CSN. Ces



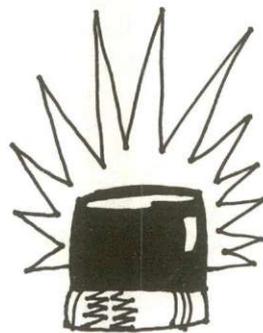
travailleurs ont mené d'importantes luttes, dans les années 70 et 80, au moment où ils étaient à l'emploi d'Uniroyal et de Servass. Ils ont entrepris de mettre sur pied une coopérative de travail,

avec l'aide de la CSN, lors du déménagement sauvage de Servass en Ontario, au début des années 80. Le nouveau syndicat est affilié à la Fédération de la métallurgie.

Quant à lui, le Syndicat des employées du CSSRMM déposait le 22 novembre une requête en accréditation pour représenter 160 salariés (personnel de bureau, professionnel-les, technicien-nes, etc). Il sera affilié à la Fédération des affaires sociales.

SEPT-ILES

Deux anciens syndicats du Local 298-FTQ, représentant 25 membres, ont obtenu leur accréditation à la FAS-CSN. Le Syndicat des personnes techniciennes ambulancières



de Sept-Iles participera à la prochaine négociation provinciale. La principale raison de leur départ du 298 est le manque de services.

HAUT-RICHELIEU

Les 72 surveillantes d'élèves de la Commission scolaire Montfort, non syndiquées jusqu'à maintenant, viennent d'adhérer par une majorité de 90 pour cent au Syndicat du personnel de soutien de cette commission scolaire, affilié à la FEESP-CSN

FINANCEMENT

Spectacles pour ceux qui ont faim

Dans le cadre de leur campagne de financement, le *Garde manger pour tous* et le *CAFÉ sans mur* organisent des événements bénéfiques les 5, 8 et 12 décembre aux FOUFOUNES Électriques de Montréal. Le 5 décembre, Karen Young, Geneviève Paris, Francine Raymond et Sylvie Paquette se produiront à compter de 20 heures alors que le 12 décembre, la scène des FOUFOUNES fera place à un spectacle plus rock mettant en vedette les groupes Big Idea, Hazy Azure et Amnésie. Les billets pour ces spectacles sont en vente au coût de 10\$ au *Garde manger* et à la porte des FOUFOUNES Électriques, 87 rue Sainte-Catherine. Une vente aux enchères d'oeuvres d'artistes visuels contemporains, dont Denis Lebel, Suzanne Roux et Alain Paiement, aura lieu le 8 décembre avec la participation du mime Omer

Veilleux. Entrée libre.

Le Garde manger pour tous et le *Centre d'action et de formation éducative (CAFÉ sans mur)* luttent contre la faim et la pauvreté.

Pour plus de renseignements, on peut communiquer avec *Le Garde manger*: au 931-8830.

FRANÇAIS

Cours pour immigrants

À la Maisonnée, un organisme à but non lucratif, on offre des cours de français pour les immigrants reçus ou pour ceux qui détiennent soit un visa d'étudiants ou de visiteurs ou un permis du ministre ou un permis de travail avec code 27. La prochaine session se tiendra du 6 janvier au 27 mars 1992.

Ces cours sont gratuits. Les inscriptions se dérouleront du 2 au 27 décembre 1991. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Enock Kadingi à la Maisonnée, 6865 rue Christophe-Colomb, Montréal ou en téléphonant au 271-3533.

Jamais seul

POUR CHANGER NOTRE APPROCHE FACE À L'ALCOOL ET LA DROGUE



«BOAT-PEOPLE»

Victoire sur les pirates

Dans la Mer de Chine vient de se terminer officiellement l'un des plus tristes épisodes de l'après-guerre du Vietnam. Le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés met fin bientôt à son programme touchant les «boat-people» vietnamiens qui étaient régulièrement victimes de flibustiers modernes pillant, violant ou assassinant ces fugitifs. Comment, en 10 ans, en est-on venu à stopper le courant d'exactions dont étaient victimes ceux qui jamais n'atteignirent Hong Kong ou Singapour? En faisant surtout comprendre au gouvernement et à la population de la Thaïlande que des patrouilles devaient être formées pour sillonner ces eaux. La justice thaïlandaise a ouvert des procédures contre 161 personnes accusées de piraterie contre les Vietnamiens fugitifs; 106 furent reconnues coupables et condamnées à des peines allant de 5 ans d'emprisonnement à la prison à vie. Léger baume sur un drame qui, se prolongeant, était devenu moins «médiatique».

C.T.

BRÉSIL

La faune, la flore et les humains

Fabuleux et démesuré Brésil! Pour réaliser les projets d'Alumar, société dont l'un des trois partenaires est Shell, on a expulsé des milliers de personnes de l'île Sao Luis de Maranhao! Dans ce pays où 10 millions de familles vivent dans des conditions inhumaines, environ 35% de la population urbaine n'a pas le bénéfice du traitement des eaux usées ni des égouts, a rappelé Geraldo Siqueira, de la CUT (Centrale unique des travailleurs) au colloque «L'environnement et les syndicats».

La misère, dit calmement ce syndicaliste, est l'un des facteurs qui expliquent l'agression que subit l'environnement. La CUT veut que le débat sur l'environnement ne porte pas uniquement sur les sanglots que versent les gens du monde industrialisé sur la faune et la flore en péril. Ce débat doit aussi englober les conditions de vie des masses urbaines et rurales, leurs conditions de logement, de santé, de transport, de travail, etc.

La démarche environnementaliste de la CUT et de 24 autres organisations non gouvernementales (ONG) qui se rendent à Paris en décembre, ne tend pas à la confrontation. Tout au plus, les autres ONG qui, comme la CUT, auront leur mot à dire au sommet mondial «parallèle» sur l'environnement en juin 1992 à Rio de Janeiro, doivent-elles com-



Photo: Alain Chagnon

Geraldo Siqueira, de la CUT brésilienne, au colloque sur l'environnement et les syndicats.

prendre que «les discussions doivent tout autant porter sur les habitudes de consommation des pays nantis» que sur la survie des forêts tropicales et sur l'effet de serre, surtout

dû aux populations favorisées du Nord, dont le mode de vie tend à être singé par les classes favorisées du Brésil et d'ailleurs.

RIO 92 et les 150 chefs d'État signant

une déclaration, ça ne doit pas être un «point final», dit Siqueira, conscient de la similitude des luttes syndicales, au Nord, et de celles de la CUT: problèmes de l'emploi, de la qualité de vie dans toute démarche vers un «développement durable». La CUT a déjà signifié son alliance avec les Indiens, les cueilleurs de latex (caoutchouc), les pêcheurs et toutes les populations riveraines de l'Amazone, dont le commandant militaire ne se gêne pas pour dire qu'il traiterait bien les écologistes comme des Vietcongs.

Clément Trudel

OTAGES

Hommes des souterrains

Terry Waite peut être considéré comme un homme des souterrains, tout comme les autres otages qui — Sutherland l'agronome ou Kaufman le journaliste sont du nombre — ont vécu plusieurs années dans les geôles de factions armées prétendant régler le sort du Proche-Orient par le chantage. Waite avait eu un avant-goût des pourparlers risqués avec des fanatiques: lui et sa femme avaient été retenus par des soldats ougandais, au temps d'Idi Amin Dada.

On laisse entendre que c'est, au Liban du moins, la fin prochaine des prises d'otages. Il faut en savoir gré à un diplomate italien discret: Giandomenico Picco, représentant du secrétaire général de l'Onu. Les tractations complexes auxquelles a pris part ce Frioulan tranquille de 42 ans ne

le mettaient pas à l'abri d'être séquestré lui-même, mais Javier Perez de Cuellar lui avait confié des missions qui nécessitaient la fréquentation de tous les points chauds du globe: Chypre,

Afghanistan, Iran-Irak. Il faut se réjouir que ce colosse, grand sportif qui ne fume ni ne boit, ait su débloquent un dossier qu'on pensait inextricable. Les hommes des souterrains lui doivent de renaître après cinq ou six ans d'une sinistre parenthèse.

C.T.

SAISIR LA GLOBALITÉ DES CHANGEMENTS

FAIRE FACE AUX ENJEUX DE NOTRE TEMPS

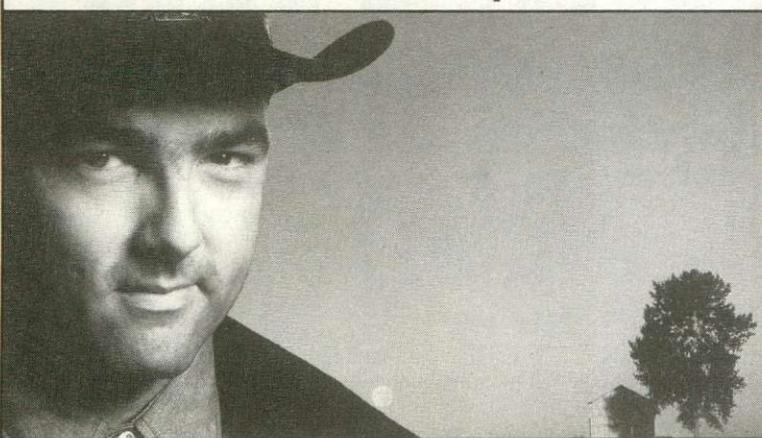


Prendre les devants dans l'organisation du travail

Le guide de la CSN sur l'action syndicale dans les conditions d'aujourd'hui.

\$5 plus \$1 de frais d'envoi.
S'adresser au service de la documentation,
1601 De Lorimier, Montréal, H2K 4M5.
Tél. (514) 598-2151

Comme un matou qui miaule



Vite! quand approche le temps des Fêtes, je me fabrique une petite cassette de *slows*, de *plains*, de petites musiques un peu langoureuses, un peu sirupeuses, pour danser collé-collé avec Mimi Pinson. De la musique du bon vieux temps que les yuppies et les trop jeunes ne pigent pas toujours, du genre:

*Je suis seul-e ce soir
Avec mes rêves
Je suis seul-e ce soir
Sans ton amour*

Tiens! cette année, je vais y ajouter quelques *tounes* de Gildor Roy, ne serait-ce que pour:

*Tu m'travailles le gouvernail
Ma barque est folle et je dérive
Ma raison s'en va sur le chenal
Je sais pus c'qui m'arrive*

ou encore
Comme un matou qui miaule

*Sur le bord d'une clôture
Je te lâche un grand rôle
Pour te dire ma blessure*

Évidemment, je ne serai pas le seul à me faire embarquer par ce *nouveau* chanteur western. Ils seront des milliers à (re)découvrir la *chanson à cheval*, le tout nouveau Willie Lamothe.

Pourtant, le western — ou le country — ce n'est pas nou-

veau. Avec Gildor, c'est juste un peu plus léché. Surtout qu'il est entouré d'une pléiade de noms connus: Gaston Mandeville, l'ex-Sinner François Guy, le *programmeur* Marc Pérusse, *Cassonade* Faulkner, le sacro-saint cowboy Paul Brunelle et le très romantique Paul Verlaine.

C'est sûr! les yuppies vont aimer, vont tripper western, vont succomber à la mode. Espérons qu'ils n'auront pas l'audace de me voler mes derniers refuges, ces petits bars peu connus où on peut encore entendre, les vendredis et les samedis soir, des *vrais de vrais* qui n'ont pas les moyens — ni parfois le talent ou les relations — pour enregistrer un disque: *Au Buffet Delorimier*, *Au bout du quai* et autres casinos gaspésiens.

Bon! je vous laisse sur un autre bout de ritournelle de Gildor, en vous laissant imaginer que vous dansez collé-collé avec votre partenaire:

*Hello chérie
Oui, je m'ennuie
Le temps est beau
mais le temps est long
Hello chérie
Oui, je m'ennuie
Il me manque
une moitié de moi*

Ben quoi? Vous rêvez déjà!

Henri Jalbert

Chez tous les disquaires: *Tard le soir sur la route*, Gildor Roy, Les disques Passeports.

Les gagnants des

LES FRANCOFOLIES DE MONTREAL

Félicitations aux gagnants des paires de billets pour les spectacles de **Claude Dubois**, **Juliette Gréco**, **Véronique Sanson** et **Steve Faulkner**, ainsi que **Dédé Traké**,

donnés dans le cadre des **FrancoFolies** de Montréal. Il s'agit de Gabriel Lavallée, du CHRDL, André Guay, du CSS de Québec, Luce Trottier, du CLSC de Portneuf et Hélène Métras, du CSSMM. La réponse à la question *Dans quelle ville a eu lieu la première édition des FrancoFolies?* est **La Rochelle**.

Eric Clapton



«Clapton is God».

Vers 1966, sur des murs de Londres, apparaissent ici et là ces quelques mots qui font entrer le guitariste dans la légende du blues.

Malgré ses 21 ans, **Eric Clapton** était déjà reconnu comme l'un des grands bluesman de son époque, après avoir connu le succès au côté des **Yardbirds**, puis avec **John Mayall**. **Clapton** reconnaît d'ailleurs que son égo a été quelque peu affecté par ces graffitis. Dans une biographie sur sa carrière, il avoue qu'il croyait alors que personne ne pouvait jouer comme lui à ce moment.

Vingt-cinq ans plus tard, on constate avec plaisir que **Slowhand** n'a rien perdu de ce jeu qui le distingue des

autres guitaristes. Son dernier disque, *24 Nights*, est tiré, comme son nom l'indique, de 24 spectacles qu'il a donnés dans la plus prestigieuse salle de Londres, **Le Royal Albert Hall**, à la fin de 1990 et au début de 1991.

Clapton se fait accompagner par trois groupes différents, formés d'autres grands musiciens parmi lesquels on retrouve **Phil Collins**, **Buddy Guy**, **Robert Cray**, **Johnnie Johnson** et **Jimmie Vaughan**. **Clapton** joue également en compagnie du **National Philharmonic Orchestra** sur deux pièces qui en surprendront plusieurs.

Les amateurs de blues apprécieront les classiques *Have You Ever Loved a Woman*, *Worried Live Blues*, *Old Love* et *Bell Bottom Blues*. Même la très ordinaire *Wonderfull Tonight* a été revampée pour l'occasion. L'album double comprend également des succès du groupe **Cream**, *White Room*, *Badge* et *Sunshine of Your Love*. Un disque à se procurer, ou à se faire offrir, sans faute.

Louis-Serge Houle

Juste les mots



Après qu'on a été subjugué par sa musique pleine d'invention, qu'on a apprivoisé son accent, qu'on a, finalement, succombé à l'envoûtement créé par Richard Desjardins, il ne reste plus qu'à aller voir plus loin, du côté des mots, pour lire et relire ces bribes de poésie saisies au vol au milieu d'une cascade de notes de piano.

C'est VLB éditeur qui nous procure ce plaisir en publiant *Paroles de chansons*.

Un collègue s'est fait une affiche des quatre vers suivants:

*Ma poignée d'change
Brille dans la nuit
Comme un p'tit ange
Au pied du lit*

La langue, la plupart du temps, se présente drue et saccadée, comme en rafales. Le vers est court et la rime approximative parfois. Mais qu'importe, au fond, quand l'émotion passe et que le coeur et les tripes sont tournés à l'envers.

Côté coeur:

*Je suis l'océan
Qui veut toucher ton pied*

Côté tripes:

*J'entends la fonderie qui rush
Pour ceux qui l'savent pas
On y brûle de la roche
Et des tonnes de bons gars*

En dédicace au Salon du livre, il m'écrit: *Courages et plaisir*. M'intriguent à la fois le pluriel et le singulier.

Michel Rioux

Montréal vu par ...

Un film de Patricia Rozema, Jacques Leduc, Michel Brault, Atom Egoyan, Léa Pool, Denys Arcand.

Je l'aime ma ville, je la vis, je l'assume, avec ses qualités et ses défauts. Ceci étant dit, peu de films nous la montrent de l'intérieur à la façon de *Manhattan* de Woody Allen, par exemple.

Montréal vu par... est composé de six courts métrages. Avec sa brochette de cinéastes connus et reconnus, c'était un film prometteur. Pourtant il est tout... sauf un film sur Montréal. En ce sens, il est décevant.

Dans *Montréal vu par...*, le sujet commun n'est pas Montréal, mais plutôt *l'incommunicabilité* et la solitude. Le film devient intéressant lorsqu'on comprend et accepte la vraie thématique.

Rozema continue sa recherche de style entreprise avec *Le chant des sirènes* et *Le mystère de la chambre claire*. L'arrivée à Montréal de sa candide Torontoise, qui veut con-

naître la joie de vivre, est bien légère, jusqu'à ce qu'elle se mette à jouer avec les sous-titres et à zapper la vitesse des images et du son à la façon de *Nichetti*. Son message est clair: il y a deux mondes dans ce pays.

Même message chez *Egoian*. Son *designer* de touriste ne dit aucun mot. Il voit, lit, entend et comprend tout en pictogrammes. Son tour de ville guidé par un baladeur est révélateur de la solitude du touriste. Il n'est que de passage et ne pourra pas comprendre l'essence d'un peuple.

Michel Brault relève un défi: tourner une scène de séparation d'un vieux couple à l'intérieur du Forum de Montréal, durant un match de hockey. L'émotion passe grâce au jeu impeccable d'*Hélène Loiselle*. Le dialogue entre sa voix parlée et sa voix intérieure — puisque son mari ne l'écoute pas de toute façon — est particulièrement réussi: «*Je te quitte... parce que je*

te hais tellement que je ne lave même plus mon linge avec le tien...»

L'histoire de *Léa Pool* est simple. Deux passagères en voiture, accident sur un pont, transport en ambulance du pont à l'hôpital... via Montréal. Peu de paroles puisque la vie est une mer de solitude.

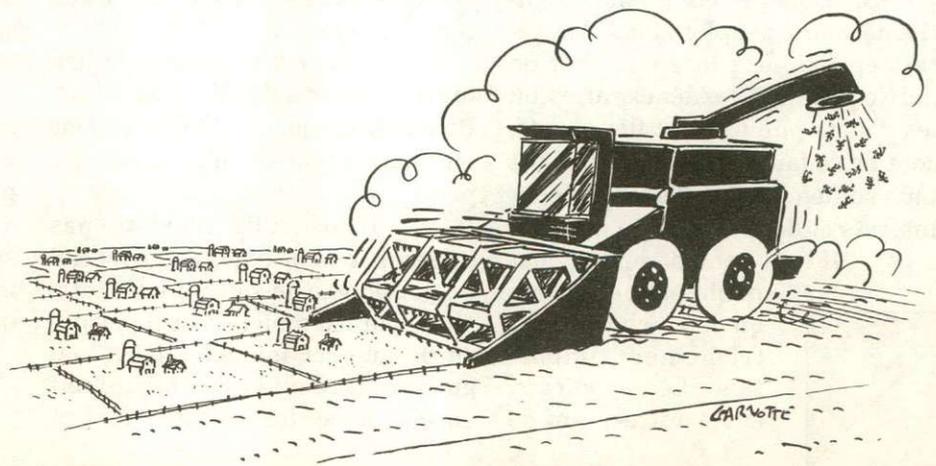
Arcand adapte un scénario de *Paule Baillargeon*. Un délégué du Québec dans une république de bananes organise un party où les invités spéculent sur Montréal. Tordant! jusqu'à ce qu'une invitée livre son histoire intime, encore inconnue de son mari. Alors, ça devient très intimiste.

Un film à voir comme une série de tableaux sur la solitude et l'impossibilité de communiquer certaines émotions aux gens qui nous entourent. Montréal n'aura même pas été un faire-valoir, tout au plus un prétexte à subvention.

Michel Tremblay

FLASH

MOISSONNEUSE - GATTEUSE...





Objectif déblocages

La démocratie, pour un pays, est une force. De l'intérieur, parfois, on peut en douter, tant ce régime semble hésitant, compliqué, plein de contradictions, lent à réagir. Mais si on regarde l'histoire, il faut bien reconnaître que les pays démocratiques, à terme, prévalent sur ceux qui ne le sont pas. Pendant tout le siècle dernier, les puissances dominantes dans le monde ont été des démocraties: l'Angleterre, la France, puis les États-Unis, conjointement avec ces dernières, jusqu'à la Deuxième guerre mondiale. De plus, sur une période plus récente, les grandes démocraties ont résisté, tandis que les grandes dictatures (de gauche comme de droite), se sont effondrées (Allemagne nazie, URSS, lesquelles ont d'ailleurs entraîné leurs peuples dans des catastrophes). Je pense que c'est en partie parce que les démocraties, où les débats publics sont florissants, sont de ce fait mieux équilibrées et plus sainement informées de leurs intérêts et de la réalité en général.

Il faut considérer le débat public et libre comme quelque chose d'extrêmement important. Les syndicats, entre autres, sont de

véritables organes de débat démocratique dans la cité. Ce débat dépend de toutes les forces sociales libres. Les syndicats comptent, bien entendu, parmi les principales.

Bouchons historiques

Je veux attirer l'attention sur une catégorie de problèmes particulièrement coriaces et c'est le sujet de mon article. Il y a des situations très préoccupantes mais auxquelles on s'habitue. Elles finissent par avoir l'air plus ou moins normales, même si on en parle et si on les dénonce. Une absurdité continue devient plus ou moins invisible, il faut croire! On pose, bien sûr, des questions, on critique, mais les situations déplorées n'en continuent pas moins comme si de rien n'était. On n'arrive plus, dans leurs cas, à poser les problèmes d'une manière décisive.

Prenez par exemple la question du chômage. Au Québec, 10% plus ou moins, avec des fluctuations. Une institution, quoi! La jeunesse, flouée. Mais qu'est-ce que cette horreur?

La question nationale. On tourne en rond depuis trente ans. Rien ne bouge jamais. Qu'est-ce donc que cette situation ridicule et cette paralysie?

L'absurdité n'existe pas seulement dans les domaines social ou politique. Considérez les États-Unis, par exemple. N'est-il pas absurde que cet immense pays, naguère maître de la technique, soit en voie de perdre complètement sa

suprématie économique et son prestige précisément dans les domaines où il était roi: l'automobile, l'électronique, etc?

On dirait que de pareilles situations sont installées. Elles finissent par faire partie du paysage, rien de moins.

Le chômage est passé dans les moeurs! Le problème est trop gros, trop complexe. C'est comme s'il n'y avait pas moyen de bouger. La question nationale, pareillement. Et le gâchis de l'éducation, pensez-vous! C'est à ces situations pourries et pourrissantes qu'il faut s'attaquer.

La démocratie peut quelque chose. Les syndicats doivent, avec d'autres, forcer finalement les débats, débloquent les situations devenues des absurdités structurelles.

Mais, moins que jamais, les syndicats, s'ils interviennent, ne pourront le faire sans s'ouvrir à la complexité des réalités, ni le faire tout seuls. Des points de vue syndicaux étroits et plus ou moins fermés deviennent de moins en moins efficaces et utiles — s'ils l'ont jamais été! L'ouverture d'esprit, l'envergure des idées, une concertation plus large, des relations avec tous les esprits ouverts, seront de plus en plus des conditions nécessaires pour que non seulement la contribution syndicale fasse avancer les choses, mais tout simplement pour que le débat ait vraiment lieu!...

Pierre Vadeboncoeur

La peau. La chemise

Suivez-moi bien. Voici une histoire qui pourrait peut-être fournir une réponse à cette curieuse épidémie

de rage qui frappe ces jours-ci des régions entières du Québec. Après les renards, les rats-laveurs, les mouffettes et les chauves-souris, ce sont les contribuables qui commencent à montrer certains des syndromes caractéristiques de cette maladie.

M. Marc-Yvan Côté devait lancer une politique de la santé. Il a plutôt, selon ce qu'on apprend, garroché des fonds publics dans les poches d'un groupe de ses amis, un cabinet de relations publiques qui fait dans le parasitisme.

La firme National, dont l'un des principaux dirigeants est M. Christian Ouellet, ami intime du ministre, avait déjà obtenu un contrat d'une valeur de \$189 000 pour préparer le terrain public à accepter la réforme ministérielle. Déjà à ce moment, on avait contourné les règles pourtant rigides en principe du Conseil du trésor. Mais le 21 novembre 1990, le cabinet des ministres décide que c'est le 7 décembre qu'elle sera rendue publique. Branle-bas de combat chez M. Côté, où une nouvelle somme de \$106 000, dont \$32 000 pour des diapositives, est ajoutée au budget de la firme de relations publiques pour faire un succès de ce spectacle où l'ancien beu de Matane se reconvertit en preacher de la santé.

Encore une fois à l'encontre des directives du Conseil du trésor. Cela fait près de \$300 000, somme à laquelle il faut ajouter quelque \$335 000 pour l'impression des documents.

Avec la clarté d'expression et la rigueur intellectuelle qui le caractérisent, M. Daniel Johnson précisait, tel que consigné au Journal des débats: «À chaque fois que nous avons à nous pencher, au Conseil du trésor, sur le caractère urgent, spécifique, caractéristique et

distinct de la demande, nous y donnons droit lorsque les circonstances nous amenaient à donner droit à cette demande.» Il fallait que cela fût dit, et clairement!

L'inutile castonguette

Même la castonguette n'a été d'aucun secours à celui à qui elle doit son nom et qui avait emprunté les oripeaux du chevalier à la triste figure, Don Quichotte de la chose constitutionnelle: M. Claude Castonguay, ci-devant sénateur conservateur après avoir été ministre libéral, est devenu la dernière victime des fièvres malignes qui frappent ceux qui veulent traverser le marais constitutionnel canadien, dans la direction du Québec vers Ottawa. (Pour avoir une idée de la gravité de cette maladie et des ravages qu'elle entraîne, il n'est que de jeter un regard furtif sur M. Benoît Bouchard, pathétique prototype de cette espèce.) C'est donc au Manitoba, devant douze rangées de chaises vides, qu'il aura fait son dernier voyage à Canossa. Actuaire de son état, M. Castonguay a finalement dû admettre qu'en dépit de tous les savants calculs, zéro plus zéro, cela ne donnait toujours jamais plus que rien.

Le ministère compte 42 personnes spécialisées dans les communications. On n'y a pas fait appel parce qu'en 16 jours, vous comprenez, ce n'était pas possible de respecter les délais... Nous voici au royaume de la sous-traitance institutionnalisée.

Au même moment, le président des jeunes libéraux du Québec soutenait que

SANTÉ!

l'heure n'est pas à monter aux barricades constitutionnelles, mais plutôt à s'attaquer à la sécurité d'emploi des travailleuses et des travailleurs du secteur public et para-public...

Mais en dépit de tous les efforts de National et des milliers de dollars publics qu'on y a mis, les médecins ont eu la peau du ministre. Et le ministre, lui, a eu la chemise des contribuables.

Michel Rioux



C'EST BON POUR LA VIE!



Présidente
d'honneur:
Madame
Diane Hébert



Invité spécial:
Youppie

...ainsi que
Madame Anne Bisson,
Messieurs Pierre Bruneau
et Michel Côté



**LE
JEUDI
19.**

**DÉCEMBRE
1991 10h à 20h**

Édifice de la CSN
1601, av. De Lorimier
Métro Papineau

Un autobus sera à la disposition du public et partira du métro Frontenac à toutes les 20 minutes.

PLUSIEURS PRIX
seront tirés dont un
ordinateur IBM PS/1,
gracieuseté de Compucentre.



Autre invité
spécial:
le Père Noël



Autre invité
spécial:
«le» clown

Une garderie sera disponible sur place et des espaces de stationnement seront réservés aux participant-es derrière l'édifice de la CSN, entrée sur De Maisonneuve.

**LA CLINIQUE
DE SANG
DES TECHNICIENS
AMBULANCIERS**

**Regroupement
des techniciens
ambulanciers
du Québec
(RETAQ-CSN)**



Merci à nos commanditaires:

COMPUCENTRE

ROGER GAGNON

JM Vallières
DECORATION

cjms128

expos

Renseignements: 598-2021